

כִּתְמוֹר יְפָרַח
הגדה של ט"ו בשבט לפי מנהגי הספרדים

Haggadah de Tou BiChevat
Séder pratique et commenté étape par étape.

לקטתי וערכתי בחסד ה' עלי
הצבי

הלל בקיש

Hillel BAKIS

יצו

הוצאת בקיש
מכון הדין ר' ישעיה בקיש זצ"ל
מונטפליאר

התשס"ט

Editions *Hotsaat Bakish*
Montpellier

2009

DU MEME AUTEUR

ETUDES

הַקֶּל קוֹל יַעֲקֹב - *La voix, c'est la voix de Jacob. Les sections hebdomadaires de la Torah d'après la tradition rabbinique* – 650 p. env. En cours de finalisation (בע"ה) – Approbations rabbiniques : dont celles de R' Ya'akov Poltorak זצ"ל et R' Zécharia Zermati שליט"א.

קַתָּמַר יִפְרָח - *Katamar Yifra'h. Etudes et Haggadah de Tou BiChevat. Coutume sépharade, Hotsaat Bakish, Makhon R' Ichaya Bakish זצ"ל*, Montpellier, diffusion BibliEurope Paris (3^{ème} ed. augmentée, 5769/2009, XIV-282 p. ; 2^{ème} édition refondue et augmentée, 2006, 268 p., édition refondue et augmentée ; 1^{ère} éd., 5764/sept. 2004, IX-184 p.). Approbations rabbiniques.

- Version abrégée de 32 pages (*Hotsaat Bakish*, 2009 ; 1^{ère} ed. 2005).

- Version abrégée de 4 pages (2008): publiée et diffusée par l'Institut Torat Emet, avec l'autorisation de R' Zecharia Zermati שליט"א, rav et Morei Tsédék à Jérusalem, http://www.toratemet.net/image/users/21292/ftp/my_files/-Hillel-3.pdf

קטעים - Introduction et édition de : R' Ichaya Bakish זצ"ל, *Fragments* [d'une œuvre rabbinique manuscrite, v. 1600] Hotsaat Bakish, impr. Kiryat Ata, Israël, 5752/1992, 132 p.

CONTES ET RECITS

Les chemins du Ciel. Contes et récits juifs d'Afrique du Nord : Vol. 2- Miracles, Surnaturel, Etrange..., A. J. Presse, 93- Les Lilas, 2005, 285 p.

Le fil du temps. Contes et récits juifs d'Afrique du Nord : Vol. 1- Traditions et vie quotidienne, A.J. Presse, 93- Les Lilas, 2000, 288 p.

Renard et le loup... et autres fables d'Israël, Raphaël Jeunesse, Paris, 2000, 63 p.

La formule magique de Chalom Chabazi... et autres histoires (pages 137 à 167), Editions Raphaël Jeunesse, Coll. « Miracles aujourd'hui », 2000, Paris

Récits de Juifs tunisiens sur R' Pinhas Uzan (זנוק'ל), et sa famille, Hotsaat Bakish, Kiryat Ata, Israël, 5750, 1990, 78 p.

ROMAN

Le Messie est en retard ! Roman, A.J. Presse, 93-Les Lilas, 2000.

SOMMAIRE

Présentation de la fête

Histoire de la demi fête et du séder	5
Actualité de <i>Tou BiChevat</i>	7
La dimension spirituelle de <i>Tou BiChevat</i>	8

Séder de *Tou Bichevat* : comparaison des trois principales

coutumes	8
Séder symbolique des « 4 mondes », dit 'des kabbalistes'	8
Séder kabbalistique classique (du פרי עץ הדר <i>Péri 'ets hadar</i>)	9
Séder sépharade – les priorités entre les fruits	9
Prélèvements	10
Coutumes : tableau comparatif	11

Haggadah de *Tou BiChevat* selon la coutume sépharade 13

Préambule	
Cas de <i>Tou BiChevat</i> correspondant à chabbat	13
Etape facultative – Repas	14
Etape 1 - Psaume 120 et Pâtisserie de farine de blé	14
Etape 2 - Ps. 121 et fruit de l'arbre : Olive	15
Etape 3 - Ps. 122 et Datte	16
Etape 4 - Ps. 123 et Vin (ou jus de raisin)	18
Etape 5 - Ps. 124 et Figue	19
Etape 6 - Ps. 125 et Grenade	20
Etape 7 - Ps. 126 et Cédrat confit - ou autre fruit de l'arbre	21
Etape 8 - Ps. 127 et Pomme - ou autre fruit de l'arbre	22
Etape 9 - Ps. 128 et Noix - ou autre fruit de l'arbre	23
Etape 10 - Ps. 129 et Amande - ou autre fruit de l'arbre	24
Etape 11 - Ps. 130 et Fruit de l'arbre (« nouveau »)	25
Etape 12 - Ps. 131 et Caroube - ou autre fruit de l'arbre	25
Etape 13 - Ps. 132 et Produit de la terre : lupin ou autre	26
Etape 14 - Ps. 133 et Bière	28
Etape 15 - Ps. 134 et Autre fruit de l'arbre et : Parfum de fruit	29

Clôture 30

Bénédictio <i>Mé'ein chaloch</i> (ברכת מעין שלוש)	30
Souhaits, <i>Kaddiche</i>	30
Bénédictio de l'assemblée	30
<i>Tsedaka</i>	31
Chants	31
Etude finale	31

Références 32

HAGGADAH DE TOU BICHEVAT. Séder pratique, commenté étape par étape.

A la mémoire de Jacob BAKIS ז"ל

אלה נכתבו לעילוי נשמת אבי מורי הזקן הכשר

יעקב בקיש בר הלל ויאסמינה ז"ל

תהיה נפשו צרורה בצרור החיים

צָדִיק פִּתְמוֹר יִפְרַח כְּאֵרוֹ בְּלִבְנוֹן יִשְׁגֶּה:
תהילים, צב. יג

« Le juste fleurira comme un palmier dattier »

Livre d'étude dont cet ouvrage est le résumé



XIV-282 pages, 2009. Diffusion aux librairies : BibliEurope, Paris.

Présentation de la fête

Bénir des fruits à Tou Bichevat fait l'unanimité chez les juifs orthodoxes (communautés sépharades, achkénazes ou hassidiques). R' 'Obadia Yossef שליט"א fait une place à la célébration de *Tou Bichevat*¹, tout comme d'autres auteurs de compilations halakhiques². En témoigne aussi le constant effort d'édition et de réédition du livret dédié à cette fête dans le monde entier³. Quant aux mouvements hassidiques, ils se réclament du Ari zal et du Ba'al Chem Tov qui célébraient dans la joie *Tou-BiChevat* avec leurs disciples.

Ce rite est ancien : des décisions rabbiniques ont été prises avant l'époque de la *Michna*. Au 16^{ème} siècle, les sépharades avaient coutume de célébrer cette date, et, les kabbalistes de Safed ont donné un nouvel élan à cette célébration. Des coutumes variées se sont imposées au cours des siècles. Ces différences s'expliquent : *Tou BiChevat* est la seule fête qui ne donne pas lieu à de longs développements dans le *Talmud*⁴, le *midrach*⁵, ou le *Choul'han 'aroukh*⁶. Les décisionnaires actuels s'intéressent à ce sujet dans leurs compilations halakhiques. Il découle de ces remarques une certaine souplesse - contrairement à ce qui est le cas pour le *séder* de Pessa'h.

Chacun doit donc se renseigner auprès d'une autorité rabbinique sur les modalités de cette célébration dans sa communauté, car le choix d'un séder dépend des coutumes de chacun : *séder* sépharade de "la fête des fruits"; *séder* kabbalistique classique du *Péri 'ets hadar* (ouvrage du début du 18^{ème} siècle) adopté par de nombreux sépharades ; *séder* symbolique (des 4 mondes avec une progression du matériel vers le spirituel) dit 'des kabbalistes'.

Histoire de la demi fête et du séder

Ce jour marque l'un des quatre cas de « nouvel an » dans le calendrier juif. Au temps du *Beth Hamikdash*, la date précise du 15 du mois de *chévat* servait à délimiter les années fiscales (dîmes applicables aux fruits). Cette fête avait un sens en Eretz Israël, mais après l'exil, le travail agricole cessa ; pourtant, malgré l'éloignement physique, le peuple juif resta attaché à sa terre et à ses traditions.

La *Michna*⁷ et la *guémara* mentionnent le nouvel an des arbres et les discussions sur la détermination précise de sa date. Pour l'école de Chamaï, le nouvel an des arbres correspond au premier jour du mois, un début d'année devant nécessairement être également un début de mois lunaire (1^{er} *Chévat*). Pour l'école de Hillel, au contraire, le nouvel an des arbres ne peut être fixé que le quinzième jour du mois de Chévat. Au 11^{ème} siècle, R' 'Haï Gaone ה"ג (959-1058) trancha en faveur du 15, en tenant compte de l'avis des agriculteurs arabes de Pombédita (Irak). Avec la conquête arabe, les Juifs abandonnèrent les activités agricoles. En juillet 1099, avec la conquête de Jérusalem par les Croisés, toute la population de Jérusalem fut massacrée (60000 personnes, Juifs et

¹ *Yalkout Yossef*, vol. 7, pp. 90-103

² R' A. Hassan (1989); S. Darmon (1995).

³ Et tout spécialement dans le monde sépharade: dont Alger 1894, Casablanca 1930, Djerba 1944.

⁴ Voir *Michna Roch Hachana* 1, 1; *Talmud Babli, Roch Hachana* 14a-15b.

⁵ *Midrach, Sifra (Vayikra 25, 5)*.

⁶ *Beth Yossef (Ora'H 'Hayim, 131, 6)*

⁷ *Michna Roch Hachana* 1, 1.

Musulmans). Les Juifs survivants s'exilèrent et la fête perdit sa pertinence car elle concernait surtout des pratiques résultant de lois fiscales ne s'appliquant qu'en Terre d'Israël. Cependant, la tradition s'est maintenue sans interruption. En consultant archives, codes et *Responsa* de cette époque, on peut noter divers usages : composition de poèmes sur la fête, décisions rabbiniques, et plus tardivement, la consommation de nombreux fruits.

La célébration de *Tou BiChevat* dans les formes actuelles est récente : initiée par les kabbalistes de Safed dès le 16^{ème} siècle, elle a connu une grande diffusion au 18^{ème} siècle. La liturgie du 15 Chévat paraît sous le titre : פֵּרִי עֵץ הָדָר פֵּרִי 'Ets hadar (*le fruit de l'arbre splendide*). C'était la première fois qu'était préparé un tel document, prenant modèle sur la *Haggadah de Pessah*, et rassemblant textes bibliques, talmudiques ou zohariques concernant les fruits, les récoltes et les arbres. Très populaires, les éditions du *Péri 'Ets hadar* se sont multipliées après celle de Salonique (1753) Venise (1762)...

AFRIQUE DU NORD ET ORIENT – Les communautés sépharades maintinrent cette tradition. Au 16^{ème} siècle, une tradition rapporte au nom de R' Yits'hak Louria Achkenazi ה"ר 1534-1572) : « Le 15 chévat, ils [les Séfarades] étudient dans leurs *yéchivoth* presque toute la nuit. Ils célèbrent le jour en goûtant à tous les fruits qu'il est possible de trouver dans la ville. Avant et après chaque espèce, ils étudient des passages appropriés de la *Torah* et du *Zohar*, récitent certaines prières et chantent des cantiques »⁸. La célébration de cette fête était appréciée par les sépharades, qui tenaient à marquer ce jour par la dégustation de fruits, l'étude et la distribution d'aumônes spéciales afin de permettre à tous d'acheter ou de consommer des fruits. A Alger (et dans de plusieurs communautés), des fidèles offraient un repas après la prière du soir à la synagogue, puis le rabbin bénissait les fidèles, et « chacun rentrait chez soi en emportant un petit sachet contenant fruits secs et gâteaux »⁹. A Oran, et Tétouan, c'est au domicile d'une famille que se déroulait une fête semi-publique. Ailleurs, la célébration était restreinte au cercle familial, comme à Bône, Agadir, Smyrne, Salonique ou Damas. Les coupes de fruits étaient à l'honneur, alors que plantes et fleurs servaient à la décoration. Au Kurdistan et jusqu'en Asie centrale (Boukhara) les Juifs désignaient cette fête comme « le jour où l'on mange les sept espèces ». La coutume s'étendit jusqu'aux Indes où les familles juives dédiaient *Tou BiChevat* au Prophète Elie : de l'encens brûlait sur un gâteau de riz sucré et parfumé, et c'est dans le recueillement que la famille partageait des fruits.

EN EUROPE ET DANS LE MONDE ACHKENAZE ET HASSIDIQUE – Certains Achkénazim fêtaient aussi *Tou Bichevat* en mangeant des fruits. Au Musée d'Israël, on peut voir un plat de céramique spécialement destiné à ce rite, et provenant d'Autriche (19^{ème} siècle). On rapporte que le Ba'al Chem Tov ה"ר ק"ט proposa à ses disciples de faire une promenade dans la campagne enneigée ; ils prirent avec eux du vin, du gâteau au miel, de l'alcool et des fruits, et chantèrent des versets du *Cantique des Cantiques*. *Tou Bichvat* a pu être considéré comme un véritable nouvel an pour l'homme. Certains hassids revêtaient un *kittel* (robe blanche parfois portée pour les offices de *Rosh hashana* et *Yom Kippour*). En Pologne, R' Yisroel le saint de Rizhin ה"ר, fondateur du hassidisme de Rizhin (1^{ère} moitié du 19^{ème} s.) portait ses habits de fête pour honorer ce jour.

EN ISRAËL DEPUIS LA FIN DU 19^{ème} SIECLE – Le développement de la célébration de *Tou BiChevat* témoigne de la nostalgie pour Israël. Les premières *'aliyoth* (montées vers Israël) datent du moyen âge (Rambam, Ramban...) et de l'expulsion d'Espagne

⁸ Cité par R' Refaël Cohen-Arazi (1988), « Tou-BiChevat », *Kountrass*, n° 8, p. 43.

⁹ S. Darmon (1995), p. 129.

(développement de Safed dès le 15^{ème} siècle) ; plus tard, des disciples du Ba'al Chem Tov et du Gaon de Vilna rejoignirent la Terre d'Israël. Le mouvement Sioniste a investi *Tou BiChevat* d'une signification supplémentaire. En ce jour, des jeunes arbres sont plantés dans tout le pays d'Israël, y compris par les personnes éloignées des pratiques religieuses. Les Juifs de la Diaspora contribuèrent à ces reboisements par des collectes destinées au *Keren Kayemet Le'Israel* (K.K.L. - Fond National pour Israël). *Tou BiChevat* est aussi la fête du Parlement d'Israël (la Knesset).

Actualité de *Tou BiChevat*

Aujourd'hui, cette petite fête populaire en Israël et en diaspora, accède à un statut nouveau, et à une plus grande visibilité publique. Célébrée dans les familles ou dans les communautés, *Tou BiChevat* renvoie à plusieurs dimensions symboliques :

- un rappel du sens de **l'éducation de l'enfant** (un homme doit porter des fruits comme un arbre). Le développement d'un individu se fait dans deux directions : ne négliger ni une alimentation convenable ni les activités physiques, ni la vie spirituelle – étude de la Torah, pratique des mitsvot, élévation morale)¹⁰. L'éducation des jeunes enfants est comparée aux soins donnés aux jeunes arbres : « De la même façon qu'un jeune plant doit être soigné dans son premier stade de développement afin qu'il pousse droit... » (Rachbats זצ"ק"ל, Alger, 14^{ème} siècle);

- un témoignage **d'amour pour la Terre Promise** - depuis des siècles, les productions végétales emblématiques d'Israël - grenade, figue, datte, raisin, blé, orge, olive - sont recherchées pour concrétiser une plus grande proximité avec le pays des ancêtres¹¹;

- le respect du judaïsme pour la création divine, s'accompagne aujourd'hui d'un intérêt plus général pour **l'environnement**. La Torah interdit une destruction des arbres même pendant une guerre. R' Yéhouda le 'Hassid זצ"ל a élargi l'application de cette loi. R' Na'hman de Breslev זצ"ל compare la fin d'un arbre à la mort d'une personne. Pour R' S. R. Hirsh זצ"ל les êtres humains ne doivent pas abuser leur position comme maîtres du monde. La nature requiert respect et prise en considération de ses capacités naturelles de récupération (lois de *chémita*) ; la Torah et les commentateurs parlaient de développement « durable » bien avant la mode actuelle. *Tou BiChevat* constitue donc, un utile rappel ; notre planète est une création divine qui nous est confiée durant notre vie mais dont nous devons préserver les écosystèmes pour que les générations futures puissent en bénéficier à leur tour : eau, air, biodiversité... *Tou BiChevat* invite à réagir contre la dégradation du monde (déforestation massive, extinction de nombreuses espèces, réchauffement climatique, destruction de la couche d'ozone, dépôts non sécurisés de déchets toxiques, chimiques ou nucléaires). Cette dimension du judaïsme trouve une résonance lors du jour de *Tou BiChevat*.

Prophétisant sur ce que doit être l'attitude d'un Juif en exil, Jérémie dit ceci : « Bâissez des maisons, et habitez-les ; plantez des jardins, et mangez leurs fruits. »

¹⁰ Après les trois premières années de l'enfant, on commence un peu son enseignement la quatrième année, et ce n'est que la cinquième année qu'on entreprend son éducation systématique (il peut alors 'donner ses fruits', comme un l'arbre après les 3 années de 'orla et la quatrième année dont les fruits ont un statut spécial, redevables d'un rachat).

¹¹ « Ce jour, précurseur du printemps, symbolise la renaissance d'Israël comparé à l'arbre des champs, dans la terre de ses ancêtres, vers laquelle les juifs de la Diaspora tournent leurs pensées » R' Abraham M. Hassan (1989), pp. 281-283.

(Jérémie 29, 4-5)¹². Mais, quand le Messie arrive... faut-il toujours planter ? R' Yo'hanane Ben Zakaï זצ"ל répond: « Si tu as une plante entre les mains et que les gens te disent : Vois, le Messie vient vers toi ! Va tranquillement mettre ta plante en terre et ensuite seulement sors pour le recevoir »¹³.

La dimension spirituelle de *Tou Bichevat*

Tou BiChevat est un moment favorable pour la prière, aussi, la célébration du séder est-elle, en elle-même, une « ségoula » efficace¹⁴. Ce jour est propice à la prière¹⁵ pour trouver un bon conjoint, avoir des enfants, obtenir sa subsistance, se repentir des infractions éventuelles en matière de prélèvements et de chémita, mériter un cédrat de qualité à souccot, comprendre la torah à des niveaux élevés, hâter la venue du Messie...

Ce séder a de **multiples dimensions** : ce jour peut être vécu très différemment par les individus et les communautés, selon des **modalités ludiques** (convivialité, sorties de plein air), **pédagogiques**, **nationales** et agricoles, **écologiques**.

Mais, pour le judaïsme orthodoxe, la dimension fondamentale de ce jour reste **spirituelle**. *Tou BiChevat* exprime l'attachement millénaire à la **Terre d'Israël**, à la **Torah**¹⁶, aux **enseignements rabbiniques** de toutes les époques. Cette fête exprime l'attachement aux maîtres, à leurs enseignements, et à leurs écrits. R' 'Hayim Benattar זצוק"ל écrit ז"ה החכמי עצ עושה פרי associant également l'arbre et le sage¹⁷. Ce jour affirme la **capacité de l'individu au raffinement moral**: comme l'arbre, l'homme tend à la verticalité, il est porteur de fruits, il offre sa protection à qui en a besoin (ombre).

Au cœur même des rigueurs hivernales, ce jour marque l'éveil de la nature et l'espoir d'une saison plus clémente, allusion à l'espérance de temps meilleurs pendant les périodes historiques difficiles (persécutions), et surtout allusion à l'**espérance messianique**, une dimension fondamentale du Judaïsme.

Séder de *Tou Bichevat* : comparaison des trois principales coutumes

La différence principale entre les sédarim ici présentés tient à l'ordre des bénédictions et consommations.

LE SEDER SYMBOLIQUE DES 4 MONDES (DIT « DES KABBALISTES ») - Dans ce séder, on prononce les principales bénédictions en fonction de considérations

¹² בְּנֵי בְרִיָּה וְשִׁבְעֵי נְטִיעוֹת וְאֶלְלֵי אֶת-פְּרִיָּה :

¹³ R' Yo'hanane Ben Zakaï זצ"ל, cité par *Avot de-Rabbi Nathan* B 31, Edit. Verdier, 1983, p. 379

¹⁴ Voir le texte de prières et ségoulot dans *פְּתִילֵי פְּתִילֵי* livre d'étude dont ce livret offre un résumé (pages 198-207, édition 2009).

¹⁵ Le Ben Ich 'Hay écrit : יום הנפלא והנגבד הוא יום ט'ו בשבט (R' Yossef 'Haïm (5757), *Kounteress Péri ha'Ets*, Jérusalem, 45 p).

¹⁶ Moché a commencé à énoncer le livre de *Dévarim*—le jour du 15 Chévat.

¹⁷ « Viens et vois combien le Saint béni soit-Il aime ceux qui étudient la Torah... 'Tu ne couperas pas ses arbres' : l'arbre, c'est le sage qui est dans la ville, car il est l'arbre de la vie, l'arbre qui porte ses fruits... ». Le *Zohar* associe l'arbre et le sage - 'étsa (conseil) c'est aussi arbre au féminin (*Zohar* III, 203b).

mystiques qui renvoient à la présence de Dieu, voilée en ce monde). Il s'agit de progresser de la matérialité à la spiritualité, des fruits à écorces extérieures, aux parfums, en passant par les fruits à noyaux et par les fruits sans déchets. Le message symbolique est jugé important et fait curieusement abandonner la présence halakhique des fruits des 7 espèces sur tous les autres, et la hiérarchie établie entre ces fruits. La tradition enseigne qu'il existe **quatre niveaux d'émanation divine** avec un dévoilement de moins en moins apparent pour le profane. Ces niveaux sont organisés en un système hiérarchique. Un verset fait allusion à ces quatre mondes : « Ceux qui se réclament de Mon Nom, pour ma Gloire Je les ai créés, Je les ai formés et je les ai faits » (*Icha'ya* 43, 7).

כָּל הַנִּקְרָא בְּשֵׁמִי [לְכַבֹּדִי] בְּרֵאתִי [יְצַרְתִּי] אֶרֶץ [עֲשִׂיתִי] :

וְלְכַבֹּד [‘*Atsilout*, le monde plus élevé, celui de l'émanation– monde spirituel] ;

בְּרֵאתִי [‘*Bérya*, monde de la création – monde intellectuel] ;

יְצַרְתִּי [‘*Yétsira*, monde de la formation - monde émotionnel] ;

עֲשִׂיתִי [‘*Assiya*, monde de l'action ; le plus ‘bas’ – le monde physique].

Ce séder de *Tou BiChevat* est organisé en quatre parties correspondant chacune à l'un de ces quatre mondes ; la première partie correspond au plus bas, et symboliquement tout le séder consiste à procéder à une élévation progressive. Le choix des types de fruits (nature de leurs ‘écorces) en découle.

LE SEDER KABBALISTIQUE CLASSIQUE DU PERI ‘ETS HADAR (פרי עץ הדר). Quatre étapes sont consacrées à des coupes de vin (et non une seule) et, aucune aux produits de la terre. Séder très proche cependant du séder sépharade.

LE SEDER SEPHARADE

Dans ce séder on prononce les principales bénédictions

- **selon l'ordre usuel** (*mézonot* sur une pâtisserie, *ha'ets* sur un fruit de l'arbre, *haadama* sur un produit de la terre, *chéhakol* sur un aliment autre que les précédents) car il faut éviter de prononcer d'abord les bénédictions plus générales qui rendent quitte de plusieurs espèces¹⁸ ;

- **sur les ‘sept espèces’ avant toutes les autres** : on commence par manger les fruits qui poussent en Israël¹⁹. Le principe est le suivant : on donne toujours la priorité à un fruit cité dans le verset *Dévarim* 8,8 אֶרֶץ הַטֹּהַר וְשֶׁעָרָהּ וְגַפְנֵי וְתַאֲנָה וְרִמּוֹן אֶרֶץ זֵית שֶׁמֶן / blé, orge, raisin, figue, grenade, olive, datte (priorité par rapport à un fruit non cité) ;

- **selon la priorité entre fruits fixée par la tradition selon la proximité des mots du verset avec le mot Erets** : « Si tous les fruits appartiennent à l'une des sept espèces et qu'on n'ait pas de préférence, on devra donner la préséance à celui que le verset met en avant »²⁰. En conséquence, les étapes ne viennent pas selon l'ordre de la citation dans le verset, mais comme suit 1 - Blé ou/et Orge ; 2 - Olive ; 3 – Datte (Miel) ; 4 - Raisin ; 5 - Figue ; 6 - Grenade. Ce classement est différent de l'ordre des mots dans le verset : 1- froment ; 2- orge ; 3- vigne ; 4- figue ; 5- grenade ; 6- olive huileuse ; 7- Datte/miel.

Les étapes 2 à 6 concernent les fruits d'Israël dans un ordre différent de celui cité dans le verset. La figue et la grenade (positions 4 et 5) sont citées dans le verset avant l'olive et

¹⁸ Ce qui revient à donner la priorité au spécifique avant le générique. Au « fruit de l'arbre par rapport au fruit de la terre même si ce dernier est plus apprécié au fruit de l'arbre ou de la terre par rapport à une espèce relevant de la bénédiction *chéhakol*, même si on préfère cette dernière. *Yossef Da'at* dans R' Ch. Ganzfried זצ"ל, 1998, note 3, p. 275. Darmon (1995), pp. 128-129.

¹⁹ Simon Darmon (1995), chapitre 17, pages 128-129.

²⁰ *Yossef Da'at* précise : « Telle est l'opinion de Rambam ; quant à nous, nous suivons les codificateurs qui adoptent la priorité établie par le verset même si le fruit mentionné plus tardivement est plus apprécié » [dans R' Ch. Ganzfried זצ"ל, ch. 55, 2, p 275].

la datte (positions 6 et 7). Or, dans le rituel, l'olive et la datte (2 et 3) sont consommées avant la figue et la grenade (5 et 6). Pourquoi cela? En fait, il faut modifier notre manière de comprendre : il ne faut pas lire une liste, et en déduire une hiérarchie découlant de l'ordre des mots dans la phrase. L'ordre des consommations dépend d'une toute autre hiérarchie entre fruits : la proximité des mots suivant le mot Erets (pays)²¹.

Hiérarchie entre fruits selon la proximité après le mot Erets
 dans le verset : אֶרֶץ חֹטֵה וְשַׁעֲרָה וְגֶפֶן וּתְאֵנָה וְרִמּוֹן אֶרֶץ-זֵית וְדִבְשׁ

Datte	Olive	Israël	Grenade	Figue	Vigne	Orge	Froment	Israël
וְדִבְשׁ	זֵית שָׁמֶן	אֶרֶץ	וְרִמּוֹן	וּתְאֵנָה	וְגֶפֶן	וְשַׁעֲרָה	חֹטֵה	אֶרֶץ
2	1	ERETZ	5	4	3	2	1	ERETZ

Ordre des consommations selon le séder sépharade et celui du Péri 'ets hadar

Olive	Datte	Vigne	Figue	Grenade
(rang 1 dans le tab. précédent)	(rang 2 dans le tab. précédent)	(rang 3 dans le tab. précédent)	(rang 4 dans le tab. précédent)	(rang 5 dans le tab. précédent)

Le second אֶרֶץ (pays) mentionné dans le verset interrompt l'ordre initial. Les « dattes ont préséance sur le raisin, car les dattes sont en deuxième position pour le second אֶרֶץ et le raisin en troisième par rapport au premier אֶרֶץ »²². La détermination des premières étapes du séder sépharade et de celui du Péri 'ets hadar en découle : 1 et 2 froment puis olive, 3 datte, 4 vigne, 5 figue, 6 grenade. Sont tout particulièrement à l'honneur des produits issus des **sept espèces** mentionnées par la Torah dans son éloge de la Terre d'Israël: blé, orge, raisin, figue, grenade, olive, datte (*Dévarim* 8, 8)



PRELEVEMENTS - On essaiera de **se procurer des fruits ayant poussé en Israël afin de prélever le ma'asser** - Les aliments qui poussent en Erets-Israël ne peuvent être consommés, même en dehors d'Israël, qu'après certains prélèvements et dîmes. On prend un peu plus de la 100^{ème} partie de chaque sorte d'aliment et l'on récite une formule²³. Si on est certain qu'il n'y a pas eu de prélèvements, on dit : « Béni sois-tu, *Hachém* notre Dieu, Roi de l'univers, qui nous as sanctifiés par Tes commandements et prescrit le prélèvement des Téroumot et dîmes » en ayant l'intention de « réparer » les infractions passées sur les lois concernant prélèvements et la *chémita*). **Attention à l'origine des fruits, les années de Chémita.**

*

Cette fête joyeuse se célèbre en famille, avec des amis ou sa communauté. La coutume est de faire la cérémonie le soir, mais on peut la célébrer durant tout le 15 chévat (le lendemain aussi tant qu'il fait jour). L'essentiel de la fête consiste à garnir la table de fruits et de produits agricoles variés (et à les bénir). Abondance et couleurs caractérisent cette table de fête. La table est décorée avec un soin particulier : **nappe blanche** et une **belle vaisselle, fleurs, plantes odorantes, fruits du verger et du potager, boissons.**

²¹ R' Eliahou Kitov זצ"ל, *Sefer Hatoda'ah*, 'A' Publisher, Jérusalem, sans date, p. 214.

²² R' Chélomo Ganzfried זצ"ל, chap. 55, 2, p 275.

²³ Instituée par le '*Hazon Ich* et reproduite dans le *Sidour Pata'h Eliahou*, Paris, 1997, p. 373. Les prélèvements de la *Terouma* et la *Teroumat Ma'asser* seront brûlés (ou enveloppés et jetés).

COUTUMES : TABLEAU COMPARATIF

	Séder sépharade	Séder kabbalistique classique (du פרי עץ הדר <i>Péri 'ets hadar</i>)	Séder symbolique des « 4 mondes » dit 'des kabbalistes'
	Facultatif : repas lavage des mains (<i>nitilat yadayim</i>) ; consommation de pain (<i>Motsi</i>) ; repas suivi de la <i>birkat hamazone</i>		Ce séder ne respecte pas les règles de préséance halakhiques des bénédictions entre fruits
1	<i>Psaume 120</i> pâtisserie de farine de blé et/ou d'orge - <i>B.A.H'.E.M.A.</i> ²⁴ <i>boré miné mézonot</i> Blé et orge: font partie des '7 espèces' pour lesquelles la Torah fait l'éloge de la Terre d'Israël	<i>Psaume 120</i> <i>B.A.H'.E.M.A.</i> <i>boré miné mézonot</i> (sur une pâtisserie) Blé : l'une des '7 espèces'	PARTIE 1 – VIN BLANC, PATISSERIE ET FRUITS AVEC ECORCE On verse la 1 ^{ère} coupe (la boire à l'étape 4). <i>Ps.</i> 120. <i>B.A.H'.E.M.A.</i> <i>boré miné mézonot</i> (sur une pâtisserie)
2	<i>Ps.</i> 121 Olive : l'une des "7 espèces" <i>B.A.H'.E.M.A.</i> <i>boré péri ha 'ets –</i>	<i>Ps.</i> 121 <i>B.A.H'.E.M.A.</i> <i>boré péri ha 'ets –</i> Olive	<i>Ps.</i> 121 <i>B.A.H'.E.M.A.</i> <i>boré péri ha 'ets –</i> Grenade (ou noix)
3	<i>Ps.</i> 122 - Datte : l'une des '7 espèces'. On n'a pas besoin de refaire la bénédiction. Mais un convive qui ne s'est pas acquitté peut le faire.	<i>Ps.</i> 122 Datte : l'une des '7 espèces'	<i>Ps.</i> 122 - <i>B.A.H'.E.M.A.</i> <i>boré péri haadama</i> (sur un fruit de la terre avec écorce) Melon
4	Vin rouge – On verse une coupe de vin rouge. <i>Ps.</i> 123. <i>B.A.H'.E.M.A.</i> <i>boré péri haguéfen</i> . Les convives répondent et boivent (vin rouge). Autre vin : avec bénédiction <i>B.A.H'.E.M.A.</i> <i>hatov véhamétiv</i> : s'il reste du premier vin, si celui qui boit n'est pas seul, si les assistants peuvent en boire.	Vin – On verse la 1 ^{ère} coupe (blanc). <i>Ps.</i> 123 <i>B.A.H'.E.M.A.</i> <i>boré péri haguéfen</i> On boit la 1 ^{ère} coupe.	<i>Ps.</i> 123 <i>B.A.H'.E.M.A.</i> <i>boré péri haguéfen</i> Vin (blanc) On boit la 1 ^{ère} coupe.
5	<i>Ps.</i> 124 Figue : l'une des '7 espèces'	<i>Ps.</i> 124 Figue : l'une des '7 espèces'	PARTIE 2- VIN ROSE CLAIR ET FRUITS A NOYAUX On verse la 2 ^{ème} coupe (la boire à l'étape 8). <i>Ps.</i> 124 . On amène la bière <i>Ps.</i> 124 <i>B.A.H'.E.M.A.</i> <i>chéhakol néhiya bidbaro</i> (sur de la bière)
6	<i>Ps.</i> 125 - Grenade - l'une des '7 espèces'	<i>Ps.</i> 125 - Grenade - l'une des '7 espèces'	<i>Ps.</i> 125 - Olive ou Datte – '7 espèces'

²⁴ *B.A.H'.E.M.A.* (*Baroukh ata H' élo-énou Mélékh a'olam*).

7	Ps. 126 Cédrat confit ou autre fruit de l'arbre (étapes 7 à 12 : ordre indifférent et selon disponibilité)	Ps. 126 Cédrat confit ou un autre fruit de l'arbre	Ps. 126 Maïs (?) ou Papaye (?) - Fruit à intérieur non consommable, de type « <i>haadama</i> »
8	Ps. 127 Pomme – ou un autre fruit de l'arbre	Ps. 127 - Pomme – ou un autre fruit de l'arbre	Ps. 127 - Vin (rosé clair) On boit la 2 ^{ème} coupe.
9	Ps. 128 Noix – ou un autre fruit de l'arbre	Vin – On verse la 2 ^{ème} coupe. Ps. 128 On boit la 2 ^{ème} coupe.	PARTIE 3- FRUIT DE L'ARBRE ENTIEREMENT COMESTIBLE – On verse la 3 ^{ème} coupe (la boire à l'étape 12). Ps. 128
10	Ps. 129 Amande – ou un autre fruit de l'arbre	Ps. 129 Noix – ou un autre fruit de l'arbre	Ps. 129 Lupin . produit de la terre entièrement comestible
11	Ps. 130 - autre fruit de l'arbre . Si fruit non consommé dans l'année : <i>B.A.H'.E.M.A. Chéhé'héyanou vékiymanou véhigui'anou lazéman hazé</i>	Ps. 130 Amande – ou un autre fruit de l'arbre	Ps. 130 Jus de fruits - Produit de type ' <i>chéhakol</i> '
12	Ps. 131 Caroube – ou un autre fruit de l'arbre (pistache par ex.)	Ps. 131 - Caroube – ou un autre fruit de l'arbre	Ps. 131 Vin (rosé foncé) On boit la 3 ^{ème} coupe.
13	Ps. 132 produit de la terre : lupin , melon, légumes secs) <i>B.A.H'.E.M.A. boré péri haadama</i>	Ps. 132 Poire - ou un autre fruit de l'arbre	PARTIE 4 – PARFUMS ET VIN ROUGE . verse la 4 ^{ème} coupe (la boire à l'étape 15). Ps. 132 - <i>B.A.H'.E.M.A. hanoten réa'h tov bapérot</i> . Parfum provenant d'un fruit de l'arbre (Orange)
14	Ps. 133 Bière avec bénédiction <i>B.A.H'.E.M.A. chéhakol néhiya bidbaro</i> Orge : l'une des '7 espèces'	Ps. 133 Vin . On verse la 3 ^{ème} coupe. On boit la 3 ^{ème} coupe. Dégustation d'autres fruits	Ps. 133 – Autre parfum ... <i>boré 'atsé béchamim</i> (rameau odorant – myrte) ... <i>boré 'isbé béchamim</i> (sur une herbe aromatique- menthe)
15	Ps. 134 - Autre fruit de l'arbre (Orange par ex.) Parfum de fruit : <i>B.A.H'.E.M.A. hanoten réa'h tov bapérot</i>	Vin . On verse la 4 ^{ème} coupe (rouge). Ps. 134. On boit la 4 ^{ème} coupe.	Ps. 134 - Vin rouge On boit la 4 ^{ème} coupe.
	Bénédictions finales	Bénédictions finales	Bénédictions finales
	Etude	Etude	Etude

Haggadah de Tou BiChevat

כְּתוּבָה יִפְתָּח - הגדה של ט"ו בשבט לפי מנהגי הספרדים

Préambule

יום הגדול והנכבד הוא יום ט"ו בשבט

פרי עץ הדר

Le séder est une fête ordonnée, les étapes pouvant consister en la lecture de bénédictions et de textes, et en la consommation d'aliments symboliques. Le mot hébreu « séder » veut dire « ordre », « arrangement » : **les différentes étapes de cette célébration se succèdent selon un ordre précis**, tout comme c'est le cas pour les autres *sédarim* de l'année juive : *Roch hachana* et *Pessa'h*.

Cette fête exprime l'espoir et permet de bénir Dieu pour les bons fruits qu'il a créés. En plein hiver, *Tou BiChevat* témoigne de l'**espoir** qu'il faut toujours garder au coeur. Car toute cette fête est une allusion à l'histoire juive (qui est dans l'hiver depuis la destruction du Temple de Jérusalem). *Tou BiChevat* nous enseigne que le mince croissant laisse la place à la pleine lune ; que vient un moment où la belle saison succède à l'hiver; que les époques difficiles ont un terme et qu'il faut toujours garder l'espoir.

Cette fête célèbre : les fruits et non les semences ; la **plénitude** et non le commencement ; l'accomplissement des temps avec la venue du Messie, annoncé par les Prophètes d'Israël, et non l'attente et le processus y conduisant. Alors, nous serons consolés des humiliations, persécutions, anéantissements de communautés entières (par les Almohades, et les Croisés). Alors, viendra la consolation de la destruction du Temple de Jérusalem, mais aussi, de l'expulsion d'Espagne, de la Shoa, et de toutes les souffrances des communautés juives d'Israël et du monde entier à l'époque actuelle ! Amen !

Le séder que l'on va célébrer va nous permettre de prononcer plusieurs bénédictions et répondre « *Baroukh hou ou Baroukh chémo* » et « *Amen* » de nombreuses fois. Selon la tradition, celui qui récite une bénédiction suscite directement un surcroît d'abondance céleste, qui se manifeste dans la récolte de l'année suivante.

En ce jour de « jugement » des arbres, nous sommes appelés à jouer un rôle d'avocat. Notre plaidoirie n'aura qu'un argument, mais un argument de poids : les fruits des arbres sont si beaux, qu'ils nous donnent envie de bénir le Créateur. Puisse, *HaKadoch Baroukh Hou*, prendre en pitié la végétation de la Terre d'Israël et celle de toute la planète ! Pussions-nous toujours utiliser de manière responsable, les ressources naturelles qu'Il nous a prodiguées dans Sa grande bonté, et qu'il nous faut protéger pour les générations suivantes. Pour le mérite des fruits que nous bénissons aujourd'hui, nous prions *HaKadoch Baroukh Hou* de permettre de bonnes récoltes, et d'ouvrir les portes de l'abondance matérielle et spirituelle. *Amen* ! Que le monde entier ne connaisse pas la famine et que chacun puisse manger à sa faim. *Amen* !

Nous serons très joyeux, en ce soir de fête qui appelle l'attribution de nouvelles bénédictions divines sur tout le peuple d'Israël et sur les prochaines récoltes du monde entier (qu'elles soient abondantes) afin que plus personne ne souffre de la faim et que l'humanité bénéficie partout de la paix. *Amen* ! Nos Sages affirment que la célébration de *Tou BiChevat* est un *tikoun* (une réparation) qui permet l'affinement de la matière de ce monde et permet une réparation spirituelle du monde. En mangeant les fruits de l'arbre, pendant ce séder, on doit avoir l'intention (*Kawanah*) de réparer la première faute, celle

de Adam et Eve commise par la consommation du fruit défendu, fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

Le titre de la haggada proposée ici, « פתמור יפרח », a été choisi dans les *Psaumes* : « Le juste fleurira comme un palmier dattier » (תהילים, צב. יג). צדיק פתמור יפרח. פארו פלבנון ישנה: Ce faisant, nous exprimons l'espoir que, grâce au mérite de la célébration de *Tou BiChevat*, chacun puisse bientôt fleurir et fructifier à l'instar du Juste (les fruits d'un juste consistent en : son enseignement de Torah ; ses disciples ; ses enfants pieux).

Cas de Tou BiChevat correspondant à chabbat

La célébration du chabbat a la priorité sur celle de *Tou BiChevat*. On commencera donc comme d'habitude : *kiddouch*, repas, *birkat hamazone*. Après quoi, on procédera au séder de *Tou BiChevat*. Vérifier sa coutume auprès de son rav.

Etape facultative : repas

Certains préfèrent commencer par la consommation de pain. Mais « le pain rend les fruits secondaires par rapport à celui-ci et la *bérakha* sur le pain les exempte »²⁵, or, ce sont les fruits qu'il convient de bénir pendant *Tou BiChevat* ! Cela est possible si l'on distingue « deux » repas successifs: le 'repas' avec pain - précédé par le lavage des mains ('*al nétilate yadayim*) et la bénédiction sur le pain (*motsi*) - sera formellement achevé par la *birkat hamazone*; suivi du séder de *Tou BiChevat* proprement dit²⁶.



Etape 1 - Pâtisserie

Les diverses coutumes commencent la cérémonie en récitant les quinze psaumes *Chir Hamaalot*. "A la fin de chaque psaume, Chacun des convives, à tour de rôle, dit une *Bérakha* sur un fruit différent"²⁷.

Psaume 120

א שיר המעלות

אֱלֹהֵינוּ בַצָּרָתָהּ לִי קָרָאתִי וַיַּעֲנֵנִי:

1- *Cantique des montées*²⁸. À Hachém, dans ma détresse, j'ai crié et il m'a répondu.

ב יְהִנֵּה הַצִּילָה גַפְשִׁי מִשִּׁפְתֵי-שָׁקֶר מִלְּשׁוֹן רְמִיָּה:

2- Hachém! Délivre mon âme de la lèvre menteuse, de la langue trompeuse

ג מִהֲיִתֵּן לִי וּמִהֲיִסִּיף לִי לְשׁוֹן רְמִיָּה:

3 - [Que peut] te donner [le Saint Béni Soit-Il] et quel [garde-fou Lui faudra-t-il] t'ajouter [en plus des dents et des lèvres pour que tu n'aies plus une], langue qui trompe ?²⁹

²⁵ R' Yossef 'Hayim וצוק"ל, *Ben Ich 'Haï Halakhot, Bamidbar 1*, 1989, p. 52

²⁶ Opinions variées dans le cas du chabbat notamment.

²⁷ R' Abraham Hassan (1989), p. 280.

²⁸ Le texte français constitue une traduction originale s'appuyant sur divers traducteurs : R' Zadok Kahn (1899) d'après la Bible du Rabbinate français (1966) ; André Chouraqui (1974 -1985) ; P. Calame & F. Lalou (2001) ; traduction anglaise des Psaumes de R' A. J. Rosenberg (1991) ; nous avons également consulté les traductions françaises de J.-N. Darby (1885) et L. Segond (1873, 1910 Genève) ; et R' Dufour pour les Ps. 121, 122, 129 (*modia*).

הגדה של ט"ו בשבט לפי מנהגי הספרדים

ד הַצֵּי גְבוּר שְׁנוּנִים עִם גִּחְלֵי רִתְמִים :

4- [La mauvaise langue tue de loin comme] des flèches acérées d'un guerrier, [et son feu est difficile à éteindre tel celui] des braises de genêt³⁰.

ה אֵיזָה-לִי כִי-גֵרְתִי מִשָּׁד׃ שְׁכֵנֹתַי עִם-אֶהְלֵי קָדָר׃

5- Malheur à moi qui séjourne à Méshèkh, et demeure parmi les tentes de Kédar !³¹

ו רַבַּת שְׁכֵנָה-לָּהּ נַפְשִׁי עִם שׂוֹנְאֵי שְׁלוֹם׃

6- Depuis trop longtemps mon âme a demeuré avec ceux qui haïssent la paix.

ז אֲנִי-שְׁלוֹם וְכִי אֲדַבֵּר הִנֵּה לְמַלְחָמָה׃

7- Je suis [pour la] paix, et lorsque je parle, eux, sont pour la guerre³²

- **Sur l'obligation de répondre aux *bérakhot* (*Barokh hou* ou *barokh chémo*)** – Répondre *Barokh hou* ou *barokh chémo*, selon la coutume des communautés Séfarades d'Afrique du nord, et le *Minhag* ancestral de la ville de Jérusalem - « Il s'agit d'une obligation... Les Kabbalistes la renforcent doublement ». Les officiants continueront à donner le temps au *Tsibour* de répondre avant de continuer la *Bérakha* (Rav Z. Zermati שליט"א, *responsa* et sources : www.toratemet.net; majorité des décisionnaires dont : *Roch*, *Tour*, *Choul'han Aroukh*). Certains évitent pourtant de répondre *Barokh hou* ou *barokh chémo* : consulter son Rav.

BENEDICTION

Les convives, ensemble, prononcent la bénédiction³³ suivante sur une pâtisserie³⁴ :

ברוך אתה יי אלהינו מלך העולם בורא מיני מזונות
Baroukh Ata Adona y Eloh. énou Mélekh Haolam Boré Miné Mézonot
« Loué sois-Tu *Hachém*, notre Dieu Roi de l'univers qui crée les différentes sortes d'aliments ». Ceux qui n'ont pas prononcé cette bénédiction, répondent.

- Le blé est l'aliment de base de l'homme. Cette espèce, est la première citée lors de l'éloge de la terre d'Israël. *אֶרֶץ חִטָּה וְשֵׁעֵרָה וְגִבְעַן וְיִתְאֲנֶה וְרִמּוֹן אֶרֶץ-זֵית שָׁמֶן* « Un pays de blé et d'orge, et de raisin, et de figue, et de grenade, un pays d'olive huileuse et de miel (des dattes) » (*Dévarim* 8, 8)



²⁹ Notre traduction suit le commentaire de Rachi sur *Talmud Babli 'Arakhin* ערכין 15b, et celui de R' David Kim'hi ל"ז.

³⁰ Sans utiliser les leçons de la tradition orale, ce verset est traduit par : « Les flèches du guerrier sont aiguisées, avec des braises de genêt » (Calame & Lalou). Il faut comprendre, au contraire, qu'après avoir éteint ce feu, on croit tout danger écarté alors que la braise couve toujours : on ne se méfie pas de celui qui dit du mal contre nous par derrière (Rachi et Radak).

³¹ אֵיזָה-לִי - *Malheur à moi*, Israël car j'ai souffert dans de nombreux exils.

³² אֲנִי-שְׁלוֹם - traduit par Ibn Ezra « Je suis un homme de paix » Rachi : « Lorsque je parle pacifiquement avec eux, ils engagent la guerre avec moi » (cit. R' A. J. Rosenberg, 1991, p. 481).

³³ **ATTENTION** : certaines pâtisseries ne relèvent pas de cette bénédiction car elles ne sont pas faites de farine de blé mais par exemple : d'amandes, de noix de coco, de noix....

³⁴ Immédiatement **APRES LA BENEDICTION, PROCEDER A LA CONSOMMATION SANS AUCUNE INTERRUPTION** (idem pour la réponse *Amen* si certains n'ont pas participé à la bénédiction).

Etape 2 - Fruits de l'arbre - Olive

Psaume 121

א שִׁיר לַמַּעֲלוֹת

אֲשָׂא עֵינַי אֶל-הַהָרִים מֵאֵין יָבֵא עֲזָרִי:

1- *Cantique pour les montées*³⁵

Je lèverai mes yeux vers les montagnes. D'où viendra mon aide?

ב עֲזָרִי מֵעַם יְהוָה עָשָׂה שָׁמַיִם וָאָרֶץ:

2. *Mon aide me vient de Hachém qui fait les cieux et la terre*³⁶

ג אֶל-יַתֵּן לְפִוֹט רַגְלֶךָ אֶל-יָנוּם שְׁמֶרְךָ:

3- *Il ne donnera pas [l'occasion] de tomber à ton pied; il ne dormira pas ton gardien.*

ד הִנֵּה לֹא-יָנוּם וְלֹא יִישָׁן שׁוֹמֵר יִשְׂרָאֵל:

4- *Voici, Il ne somnolera pas ni ne dormira pas, le gardien d'Israël !*

ה יְהוָה שְׁמֶרְךָ יְהוָה צִלְּךָ עַל-יְד יְמִינֶךָ:

5- *Hachém [est] ton gardien, Hachém [est] ton ombre, à côté de ta droite;*

ו יוֹמָם הַשֶּׁמֶשׁ לֹא-יַכְּכָה וַיָּרַח בַּלַּיְלָה:

6- *De jour, le soleil ne te frappera pas, ni la lune dans la nuit.*

ז יְהוָה יִשְׁמְרֶךָ מִכָּל-רָע יִשְׁמֵר אֶת-נַפְשְׁךָ:

7- *Hachém te gardera de tout mal ; il gardera ton âme.*

ח יְהוָה יִשְׁמֵר-צֵאתְךָ וּבֹאֶךָ מִמֵּתָה וְעַד-עוֹלָם:

8- *Hachém gardera ta sortie et ton entrée, dès maintenant et pour toujours ».*

- **Le chef de famille offre des olives aux garçons - ils récitent**

בְּנֵיךָ כְּשִׂתְלֵי זֵיתִים סָבִיב לְשִׁלְחָנְךָ:

Banékha kichtilé zétim saviv léchoul'hanékha -

« Tes fils [seront] comme des plants d'olivier autour de ta table » (Ps. 128, 3).

On fait la bénédiction sur l'olive³⁷ et dit :

ברוך אתה יי אלהינו מלך העולם בורא פרי העץ

Baroukh Ata Adona.y Eloh.énou Mélékh ha'olam boré peri ha'ets

« Loué sois-Tu *Hachém*, notre Dieu Roi de l'univers qui crée le fruit de l'arbre»

Les participants répondent et mangent ce fruit.

L'huile d'olive était utilisée pour alimenter le chandelier du Temple de Jérusalem.



³⁵ Noter ici *Chir laMa'alot* (*Cantique vers* ou *pour les montées*) et non *Chir haMa'alot* (*Cantique des montées*) comme pour les autres psaumes de cette série. Chouraqui traduit cette nuance (« Poème pour les montées » au lieu de « Poème des montées »).

³⁶ Nous adoptons ici la traduction proposée pour ce verset par R' Y.R. Dufour (Modia)

³⁷ Mais dans ce cas : ablution des mains et *bérakha Nétilat yadayim*.

Etape 3 - Fruits de l'arbre - Datté

Psaume 122

א שיר המעלות לְדָוִד

שָׂמַחְתִּי בְּאֲמָרִים לִי בֵּית יְהוָה נִלְוֶה:

1 - *Cantique des montées de David*³⁸

Je me suis réjoui quand ils ont dit pour moi: Allons à la maison de Hachém!

ב עֲמֻדוֹת הַיָּיָנוּ רַגְלֵינוּ בְּשַׁעְרֵיךָ יְרוּשָׁלַם:

2 - *Nos pieds se tenaient fermes dans tes portails, Jérusalem.*

ג יְרוּשָׁלַם הַבְּנוּיָה כְּעִיר שֶׁחִבְרָה-לָהּ יַחְדָּו:

3 - *Jérusalem la [ville] bâtie comme une ville où tout a été relié pour elle, ensemble*³⁹

ד שָׁשִׁים עָלוּ שְׁבָטִים שְׁבָטֵי-יְהוָה עֲדוֹת לְיִשְׂרָאֵל לְהָדוֹת לְשֵׁם יְהוָה:

4 - *C'est là que sont montées les tribus, les tribus de Dieu*⁴⁰ *témoignage pour Israël, pour célébrer le nom de Hachém*

ה כִּי שָׁמָּה יֵשְׁבוּ כִסְאוֹת לְמִשְׁפַּט כִּסְאוֹת לְבֵית דָּוִד:

5- *Car là, sont les trônes du jugement*⁴¹, *les trônes de la maison de David*

ו שְׂאֵלוֹ שְׁלוֹם יְרוּשָׁלַם יִשְׁלִי אֶתְבָּוֶה:

6 - *Demandez la paix*⁴² *de Jérusalem ; ceux qui t'aiment s'apaiseront.*

ז יְהִי-שְׁלוֹם בְּחִילְךָ שְׁלוֹה בְּאֲרָמְנוֹתֶיךָ:

7- *Que la paix soit dans tes murs, le calme paisible dans tes palais !*

ח לְמַעַן אֶתִּי וְרַעֲי אֲדַבְרָה-נָא שְׁלוֹם בְּךָ:

8 - *À cause de mes frères et de mes compagnons, je parlerai donc: Paix à toi !*⁴³

ט לְמַעַן בֵּית-יְהוָה אֶלְהִינִי אֲבַקֶּשׂה טוֹב לְךָ:

9- *À cause de la maison de Hachém, notre Dieu, je rechercherai ton bien.*

* Un convive dit la *bérakha*⁴⁴ *boré Péri ha'ets* – *On répond.*

* Le palmier est cité avec le cèdre dans : *כְּאֶרְזוֹ בְּלִבְנוֹן יִשְׁנֶה*: צַדִּיק כְּתָמָר יִפְרַח. Le palmier ne pouvait être cité seul, car une fois coupé, ne repousse plus. Le cèdre ne pouvait être cité seul, car il n'a pas de fruit consommable. Comme le cèdre qui repousse

³⁸ Noter ici la cantillation : לְדָוִד. Les *té'amim* des livres de *Job*, des *Proverbes*, et des *Psaumes* se différencient du système ordinaire : le milieu mélodique du verset est indiqué par le *ta'am 'olé vé yoréd* (monte et descend - *chofar méoupakh*, suivi de *maarikh*) ; *atna'h* ne retrouvant sa forte valeur disjonctive que dans les versets courts (voir verset 8 de ce psaume - וְרַעֲי).

³⁹ Il y a une Jérusalem dans les cieux, et la Jérusalem terrestre est destinée à lui ressembler. A un niveau plus horizontal, ce verset indique peut-être le modèle urbain à atteindre : celui d'une ville dont les parties sont liées (à l'opposé de la fragmentation actuelle - disparités sociales et culturelles entre quartiers).

⁴⁰ Le Saint Béni-soit-Il a garanti l'ascendance des tribus (les noms Réouben et de Chim'on sont entourées des lettres *hé* et *yod*): ainsi, הָרְאוּבֵנִי (*Bémidbar* 26, 7) הַשְּׁמֵעֵנִי (*Bémidbar* 26, 14). (*Cantique Raba*, Rachi).

⁴¹ Les « sièges de la justice miséricordieuse » (trad. R' Dufour)

⁴² « Souhaitez la complétude pacifiée de Jérusalem » (trad. R' Dufour).

⁴³ Ici, accent disjonctif entre נָא et שְׁלוֹם - Les accents sont indispensables à la compréhension du sens (*TB Kidouchin* 98b ; R' Ichaya Bakish וצ"ל *Fragments*, p. 95). André Chouraqui rend bien le sens du verset « je parlerai donc: Paix à toi ». Mais si l'on traduisait « je dirai donc la paix qui est en toi » (*Calame & Lalou*, 2001) les *té'amim* de אֲדַבְרָה-נָא שְׁלוֹם בְּךָ ne seraient pas rendus !

⁴⁴ R' A. Hassan (1989), p. 282:

de sa souche, le juste émerge de ses difficultés: כִּי שָׁבַע אֶיפוֹל צְדִיק וְקָם « Le juste tombe sept fois mais se relève » (Proverbes, 24, 16).

* Il faut attirer l'attention « sur cette obligation de vérifier les fruits et les légumes qui sont habituellement infestés par les insectes »⁴⁵. Celui qui mange un insecte enfreint cinq interdictions à la fois⁴⁶.



Etape 4 - Vin (ou jus de raisin)

Psaume 123

א שִׁיר הַמַּעֲלוֹת

אֱלֹהֵי נַשְׂאֹתַי אֶת-עֵינַי הֲיִשְׁבִּי בַשָּׁמַיִם:

1- Poème des montées

Je lève mes yeux vers Toi, qui habites dans les cieux.

ב הֲנֵה כְּעֵינַי עַבְדִּים אֶל-יְד אַדְוִיָּהֶם

כְּעֵינַי שִׁפְחָה אֶל-יְד גַּבְרָתָהּ

כֵּן עֵינָיו אֶל-יְהוָה אֱלֹהֵינוּ עַד שִׂיחַנְנוּ:

2- Voici, comme les yeux des serviteurs [regardent] la main de leurs maîtres, comme les yeux de la servante [regardent] la main de sa maîtresse, ainsi nos yeux [regardent] vers Hachém, notre Dieu, jusqu'à ce qu'il nous gracie.

ג חַנְּנוּ יְהוָה חַנְּנוּ כִּי-רַב שָׂבַעְנוּ בּוֹז:

3- Gracie-nous, Hachém, gracie-nous ! Car, nous sommes trop rassasiés de mépris !

ד רַבְתָּ שִׂבְעָה-לָּהּ נַפְשֵׁנוּ

הֲלַעַג הַשְּׂאֲנָנִים הִבּוּז לְגֵאוּנִים (לְגֵאֵי יוֹנִים):

4- Nos âmes sont rassasiées outre mesure

*du sarcasme des repus, du mépris des orgueilleux oppresseurs*⁴⁷.

BENEDICTION

Remarque – La bénédiction sur le vin exempte les autres boissons placées devant soi. Faut-il donc faire la *bérakha chéhakol* sur la bière (étape 14) ? Les avis sont partagés. Certains retirent la bière de la table avant la bénédiction sur le vin (et ne l'amènent qu'à l'étape 14). D'autres préfèrent ne pas prononcer cette *bérakha*.

Chacun lève la coupe de VIN (ou jus de raisin) et dit :

סברי מרנן *Sabri maranane* (Soyez attentifs).

ברוך אתה יי אלהינו מלך העולם בורא פרי הגפן

Baroukh Ata Adona.y Eloh.énou Mèlèkh ha'olam Boré péri haguéfène -

« Loué sois-Tu *Hachém*, notre Dieu Roi de l'univers qui crée le fruit de la vigne »

⁴⁵ Le gaon R' Hizkiya ben David Da Silva זצ"ל ⁴⁵ « a mis les orateurs en garde et les a exhortés à ne pas consacrer uniquement leurs discours à des sujets abstraits, négligeant ainsi d'attirer l'attention des foules sur la gravité de cette interdiction de consommer des insectes... » *Yalkout Yossef*, volume VII. *Moadim* deuxième partie. p. 94-95.

⁴⁶ « La consommation d'insectes et de vermisseeaux rend le coeur impur, comme il est dit : *wenithméthem bam* (vous serez souillés par eux) ». *Yalkout Yossef*, volume 19, p. 52-53.

⁴⁷ לְגֵאֵי יוֹנִים se dit en deux mots bien qu'écrit en un seul mot : « oppresseurs hautains » (Radak).

On boit la coupe (ou sa majeure partie).

- Lors de cette étape, le chef de famille offre du raisin à sa femme en récitant:

אֲשֶׁתְּךָ | כְּגִפְנֵן פְּרִיָהּ בְּיַרְכְּתֵי בֵּיתְךָ

« Ta femme sera comme une vigne féconde dans l'intérieur de ta maison »
(Ps.128,3).



Etape 5 - Fruits de l'arbre - figue

Psaume 124

א שִׁיר הַמַּעֲלוֹת לְדָוִד

לִוְלֵי יְהוָה שְׁתַּהֲיָה לָנוּ יֵאמֶר-יְיָ אֱשֶׂרָאֵל:

1- Cantique des montées. De David.

Sans Hachém qui nous protège⁴⁸, qu'Israël le dise !

ב לִוְלֵי יְהוָה שְׁתַּהֲיָה לָנוּ בְּקוֹם עָלֵינוּ אָדָם:

2-Sans Hachém qui nous protège⁴⁹ quand l'homme se lève contre nous,

ג אֲזֵי חַיִּים בְּלַעֲוֵנוּ בַּחֲרוֹת אַפֵּם בָּנוּ:

3. Alors, vivants, ils nous engloutiraient dans la brûlure de leur colère contre nous.

ד אֲזֵי הַמַּיִם שֶׁטְפוּנוּ נִחְלָה עָבַר עַל-נַפְשֵׁנוּ:

4- Alors les eaux nous inonderaient⁵⁰, un torrent passerait sur nos âmes.

ה אֲזֵי עָבַר עַל-נַפְשֵׁנוּ הַמַּיִם הַיְדוּנִים:

5- Alors, passeraient sur nos âmes les eaux impétueuses⁵¹

ו בְּרִיחַ יְהוָה שְׁלֹא נִתַּנְנוּ טָרֶף לְשִׁנֵּיהֶם:

6- Béni soit Hachém, qui ne nous livrera pas comme proie pour leurs dents !

ז נַפְשֵׁנוּ כְּצִפּוֹר נִמְלְטָה מִפֶּה יוֹקְשִׁים

הַפֶּה נִשְׁבֵּר וְאֲנַחְנוּ נִמְלְטָנוּ:

7- Notre âme comme un oiseau s'est échappée du piège des oiseleurs :

le piège est brisé, et nous nous sommes évadés.

ח עֲזָרְנוּ בְּשֵׁם יְהוָה עֲשֵׂה שְׁמִים וְאָרֶץ:

8- Notre aide est dans le Nom de Hachém, qui fait les cieux et la terre

* Avant que l'un des convives ne prononce la bénédiction sur la figue, on chante :
צִאָנָה | וְרַאֲיֵנָה בְּנוֹת צִיּוֹן בְּמִלְךָ שְׁלֵמָה בְּעֵטְרָה שְׁעֵטְרָה-לּוֹ אִמּוֹ בְּיוֹם חַתּוּנָתוֹ וּבְיוֹם
שְׁמִחַת לְבוֹ Tséna ouréna bénot tsione bamélekh chélo mo ba'atara ché'itéra lo
imo béyom Hatounato ovyom sim'hat libo (Chir haChirim 3, 11)⁵².

⁴⁸ « qui est pour nous ». Autre traduction : « Si Hachém n'avait été avec nous – peut bien dire Israël » (R' Z. Kahn, p. 933)

⁴⁹ Littéralement : « qui est pour nous ».

⁵⁰ Image pour la « multitude des nations » (Metsoudat David).

⁵¹ Lors des persécutions.

⁵² Rappel : on n'a « pas de droit de traduire Chir haChirim selon la seule traduction littérale, car les allusions contenues sont uniquement destinées à être interprétées. » Ben Ich 'Haï, Dévarim 2^{ème} année, pp. 115-

הַתְּאֵנָה הַנְּטֵה פְּנֵיהָ וְהַגְּפָנִים | סְמָדָר נִתְּנוּ רֵיחַ קוּמֵי לַכִּי (לָדָּ) רַעֲיָתִי יַפְתִּי וְלִכִּי-לָדָּ :
*hatééna Hanéta faguéha véhaguéfaním sémadar naténou réa'h*⁵³ - *koumi lakh*
ra'yati yafati oulkhí lakh (Chir haChirim 2, 13)⁵⁴.

* **Le figuier nous enseigne comment étudier la Torah** - Le Roi Salomon a écrit : « [le] protecteur du figuier mangera son fruit » (*Proverbes 27, 18*). נִזְרַר הָאֵנָה יֹאכֵל פְּרִיהָ. La récolte de la plupart des arbres s'effectue à un moment précis. Ce n'est pas le cas pour le figuier dont les fruits du même arbre ne mûrissent pas tous au même moment. Jour après jour, le figuier doit être examiné pour que soient cueillis les fruits arrivés à maturité. Aussi, seul celui qui veille sur le figuier est en mesure de jouir de ses fruits. R' Yo'hanane établit une comparaison entre la Torah et le figuier. De même en est-il pour la Torah : « plus on étudie la Torah, plus on y trouve savoir et sagesse »⁵⁵.

* Un convive dit la *bérakha boré Péri ha'ets* – On répond.



Etape 6 - Fruits de l'arbre - Grenade

Psaume 125

א שִׁיר הַמַּעֲלוֹת

הַבְּטָחִים בִּיהוָה כְּהַר-צִיּוֹן לֹא-יִמוּט לְעוֹלָם יֵשֵׁב :

1- *Cantique des montées.*

*Ceux qui placent leur confiance en Hachém sont comme le Mont Tsione qui ne chancelle pas, inébranlable*⁵⁶.

ב יְרוּשָׁלַם הָרִים סְבִיב לָהּ

וַיְהוֶה סְבִיב לְעַמּוֹ מִמְעַתָּה וְעַד-עוֹלָם :

2- *Jérusalem ! Des montagnes l'entourent,*

et Hachém est autour de son peuple, dès maintenant et pour toujours.

ג כִּי לֹא יָנוּחַ שֵׁבֶט הָרָשָׁע עַל-גֹּהֲלֵ הַצְּדִיקִים

לְמַעַן לֹא-יִשְׁלְחוּ הַצְּדִיקִים בְּעוֹלָתָהּ יְדֵיהֶם :

3- *Car le sceptre de la méchanceté ne repose pas sur le sort des justes, afin que les justes n'envoient pas leurs mains au forfait*⁵⁷

116. Ici : « Sortez et regardez, ô filles de Tsione, le Roi Chélomo le jour où Sa Loi fut donnée et qu'Il devint un avec Israël ... » (D'après Rachi).

⁵³ « Le figuier laisse tomber ses figues vertes alors que les vignes en fleurs exhalent leur parfum » (d'après *Midr. Pessikta de Rav Kahana ; Midr. Pessikta rabati ; Rachi*). C'est une référence aux méchants parmi les Enfants d'Israël qui refusèrent la délivrance lors de la sortie d'Égypte ; aussi, Dieu mit-il un terme à leur vies lors des trois jours de ténèbre (*Chémot 10, 22*).

⁵⁴ « Lève-toi, pour recevoir les Dix commandements, mon amie, ma belle, et va plus loin pour ton bien ». On note que la lecture לך diffère de ce qui est écrit לכי : un *yod* de plus, qui fait allusion aux Dix commandements (R' Zlotowitz, 1989, p. 113).

⁵⁵ *Talmud Babli, 'Erouvine, 54a*

⁵⁶ Littéralement : « qui demeure pour toujours »

⁵⁷ Littéralement : « ne tendent pas leurs mains vers l'iniquité ». Les Hébreux lorsqu'ils sont revenus de l'exil d'Égypte ont appris des pratiques de peuples cananéens (Radak).

הגדה של ט"ו בשבט לפי מנהגי הספרדים

ד היטיבה יהוה לטובים וְלִישָׁרִים בְּלִבּוֹתָם:

4- Fais du bien, Hachém, pour les bons et pour ceux qui sont droits en leur cœur !

ה והמטים עקלקלותם וְלִיבְכֵם יְהוָה אֶת־פְּעֻלֵי הָאָוֶן

שְׁלוֹם עַל־יִשְׂרָאֵל:

5- Et [quant à] ceux qui s'engagent dans leurs voies tortueuses, Hachém les détruira [fera marcher] avec ceux qui font le mal [litt. : les ouvriers de la fraude].

Paix sur Israël !

* On chante (sur l'air de *Chir haChirim*) : כְּחוֹט הַשְּׁנִי שְׁפֹתוֹתָיִךְ וּמִדְּבַרְךָ נֶאֱוָה כְּפֶלֶח : « Ké'hout hachani siftotayikh, oumidbarékh nawé kéféla'h harimon rakatékh miba'ad létsamatékh » (*Chir haChirim* 4, 3) - « Ce qui sort de ta bouche est aussi pur que l'est devenu le fil écarlate utilisé le jour de Kippour » (attaché au bouc émissaire, il indiquait que le pardon avait été accordé au peuple lorsqu'il devenait blanc)⁵⁸.

* Un convive dit la *bérakha boré Péri ha'ets*. On répond.



Etape 7 - Cédrat confit (ou autre fruit de l'arbre)

On distribue successivement plusieurs sortes de fruits non encore consommés aux convives qui n'ont pas encore récité la *Bérakha A'ets*. Après avoir consommé les fruits des sept espèces, on suivra l'ordre que l'on souhaite pour les autres fruits de l'arbre.

Psaume 126

א שִׁיר הַמְּעֻלּוֹת

בְּשׁוּב יְהוָה אֶת־שִׁיבַת צִיּוֹן הָיִינוּ כְּחֹלְמִים:

1- Cantique des montées. Au retour de Hachém, avec le retour de Tsione, nous sommes comme des rêveurs⁵⁹.

ב אִזְ וּמְלֵא שְׂחֹק פִּינוֹ וְלִשְׁוֹנְנוּ רִנָּה

אִזְ יֵאמְרוּ בְּגוֹיִם הַגְּדִיל יְהוָה לַעֲשׂוֹת עִם־אֱלֹהִים:

2- Alors notre bouche s'emplit de rire, et notre langue, de chants de joie ; alors on dit dans les nations : « Hachém a fait de grandes choses pour ces gens »⁶⁰.

ג הַגְּדִיל יְהוָה לַעֲשׂוֹת עִמָּנוּ הָיִינוּ שְׂמֵחִים:

3- Hachém a fait de grandes choses pour nous⁶¹ ; nous sommes dans la joie.

ד שׁוֹבֵה יְהוָה אֶת־שְׁבוֹתָנוּ (שְׁבִיתָנוּ) כְּאֶפְיקִים בְּנֶגֶב:

4- Retourne, Hachém, [avec] notre retour, comme les torrents dans le [désert du] Néguev⁶².

⁵⁸ Trad. allégorique d'après Rachi.

⁵⁹ אֶת־שִׁיבַת צִיּוֹן - ceux qui retournent à Dieu (Radak). הָיִינוּ כְּחֹלְמִים - cela fait allusion au retour de l'exil de Babylone (Rachi, d'après *Ta'anit* 23 a).

⁶⁰ Littéralement : « a fait grand pour agir avec nous ! ».

⁶¹ Littéralement : « grand pour agir avec nous ».

ה הַזְרְעִים בְּדַמְעָה בְּרִנָּה יִקְצְרוּ:

5- Ceux qui sèment avec des larmes, avec des chants de joie moissonneront.

ו הַלֹּוֹד יֵלֵךְ וּבְכֹהֶן נִשְׂא מְשֹׁד־הַזֶּרַע

בְּאֵיבָא בְּרִנָּה נִשְׂא אֶלְמֹתָיו:

6- Celui qui va, marchant et pleurant, au moment des semailles⁶³, reviendra en chantant de joie, au moment de la moisson⁶⁴

- On utilisera si possible un cédrat confit provenant du bouquet du loulav de souccot et spécialement préparé à cette intention.
- Un convive différent dit la *bérakha boré Péri ha'ets*. On répond.
- R' Elijah ben Solomon Abraham זצ"ל d'Izmir (1712) conseille: « Mon fils, durant la fête de *Tou Bichvat*, fait particulièrement attention aux bénédictions qu'il faut prononcer pour les fruits... Profite de ce jour pour demander à Dieu qu'il t'accorde le mérite d'avoir un beau cédrat pour la fête de souccot »⁶⁵.



Etape 8 – Pomme (ou autre fruit de l'arbre)

Psaume 127

א שִׁיר הַמַּעֲלוֹת לְשֹׁלֹמֹה

אִם־יִהְיֶה אֶל־יְבֹנֵה בַּיִת שׁוֹא עֲמָלוֹ בּוֹנֵיו בּוֹ

אִם־יִהְיֶה אֶל־יִשְׁמְרֵ־עֵיר שׁוֹא אֶל־שֹׁקֵד שׁוֹמֵר:

1- Cantique des montées. De Salomon.

Si Hachém ne construit pas la maison, en vain peinent ses bâtisseurs.

Si Hachém ne garde une ville, en vain guette le gardien.

ב שׁוֹא לָכֶם מִשְׁכְּבֵימִי קוֹם מְאַחֲרֵי־שֶׁבֶת

אֲכָלִי לֶחֶם הָעֵצָבִים

בֵּן יִתֵּן לִידֵיךָ שָׁנָא:

2- C'est en vain que vous⁶⁶ vous levez tôt et vous couchez tard⁶⁷ pour manger le pain gagné par vos efforts⁶⁸.

Il en donne tout autant à son bien-aimé pendant son sommeil

ג הַנְּהַ נְחֻלַּת יְהוָה בְּנֵים שְׂכָר פְּרֵי הַבֶּטֶן:

3- Voici l'héritage de Hachém [ce sont] les fils, le salaire, [le] fruit du ventre.

⁶² L'exil est comparé à une terre aride, et la rédemption à un ruisseau; tout comme les torrents sont inhabituels dans le désert, la rédemption sera un phénomène peu commun (Radak).

⁶³ Littéralement: « portant un fardeau de semence »

⁶⁴ Littéralement: « portant ses gerbes ».

⁶⁵ R' M. Béros, *Pardess ména'hem. Commentaires sur les fêtes*, vol. 3, 2005, p. 118. Prière de R' Na'hman de Breslev זצוק"ל, voir livre d'étude, pp. 123-124.

⁶⁶ Littéralement: « Vain, pour vous »

⁶⁷ Littéralement: « tôt-levés, tard-couchés »

⁶⁸ Littéralement: « pain des peines »

הגדה של ט"ו בשבט לפי מנהגי הספרדים

ד כַּחֲצִים בְּיַד־הַבֹּר אֵין בְּנֵי הַנְּעוּרִים :

4 - Comme des flèches dans la main du héros, ainsi sont les fils de la jeunesse.

ה אֲשֶׁרֵי הַנְּבֹר אֲשֶׁר מָלֵא אֶת־אֲשָׁפוֹתוֹ מֵהֶם

לֹא־יִבְשׁוּ כִּי־יְדַבְּרוּ אֶת־אֹיְבֵים בַּשַּׁעַר :

5- Heureux, l'homme fort qui en a rempli son carquois !

Ils n'ont pas honte⁶⁹ lorsqu'ils parlent aux ennemis à la porte⁷⁰.

* On chante (*Chir haChirim* 2, 3)⁷¹ :

לְחֻכִּי : כְּתַפּוּחַ בְּעֵצֵי הַיַּעַר כֵּן דוֹדֵי בֵּין הַבָּנִים בְּצֵלוֹ חַמְדִּי וַיִּשְׁבְּתִי וּפְרִיּוֹ מְתוּק
« Comme un pommier parmi les arbres de la forêt, tel est mon bien-aimé parmi les jeunes gens; j'ai brûlé
du désir de m'asseoir sous son ombrage, et son fruit est doux à mon palais ».

Le Cantique des cantiques est le chant de l'amour réciproque entre Dieu et Son peuple.

* Un convive différent dit la *bérakha boré Péri ha'ets*. On répond.



Etape 9 - Noix (ou autre fruit de l'arbre)

Psaume 128

א שִׁיר הַמַּעֲלוֹת

אֲשֶׁרֵי כָל־יִרְאָ יְהוָה הִהְלֵךְ בְּדַרְכָּיו :

1- Cantique des montées.

Heureux celui qui craint Hachém, qui marche dans ses voies !

ב וַיַּעַבְדְּ בַּפֶּה כִּי תֹאכַל אֲשֶׁרֵיךָ וְטוֹב לָךְ :

2- Car du labeur de tes mains [litt : paumes] tu manges ; tu es heureux et [tout est] bien pour toi !

ג אֲשֶׁתֵּךְ אֶבְנֵיךָ פְּרִיָה בְּיַרְכְּתֵי בֵיתֵךְ

בְּנֵיךָ כַּשְׂתֵּלֵי זֵיתִים סָבִיב לְשֻׁלְחָנְךָ :

3- Ta femme est comme une vigne en fruit dans ta maison⁷².

Tes fils sont comme des plants d'oliviers autour de ta table.

ד הִנֵּה כִּי־בֵן יִכְרֹךְ נְבֹר יִרְאָ יְהוָה :

4. Car c'est ainsi qu'est béni, l'homme qui craint Hachém.

ה יִבְרַכְךָ יְהוָה מֵאֲיוֹן וּרְאָה בְּטוֹב יְרוּשָׁלַם כָּל יְמֵי חַיֶּיךָ :

15- Hachém te bénit de Tsione⁷³. Et goûte⁷⁴ le bonheur de Jérusalem tous les jours de ta vie !

ו וּרְאָה־בָּנִים לְבָנֶיךָ שְׁלוֹם עַל־יִשְׂרָאֵל :

6- Et vois des fils à tes fils ! Paix sur Israël

!

⁶⁹ Littéralement : « ils ne blémissent pas »

⁷⁰ Les disciples des sages semblent ennemis lors de discussions sur la *Torah* et la *halakha*.

⁷¹ De même qu'un pommier, apprécié pour l'excellence de ses fruits et la qualité du parfum qu'il exhale, le Dieu d'Israël est supérieur à tous les dieux que les païens servent stupidement et qui sont semblables à des arbres stériles. Trad. allégorique.

⁷² Ses enfants seront nombreux.

⁷³ Siège de Sa *Chékina* (Radak).

⁷⁴ Littéralement : « vois ».

* Le chef de famille offre des noix aux jeunes filles pour rappeler à tous que les plus belles qualités sont intérieures⁷⁵. On chante tous ensemble (sur l'air de *Chir haChirim - Chir haChirim* 6, 11-12)⁷⁶.

אֶל-גַּנַּת אֶגּוֹז יָרַדְתִּי לְרֵאֵת בְּאֵבֵי הַנֶּחַל לְרֵאֵת הַפְּרִתָּה הַנֶּפֶן הַנִּצְוֹ
הַרְמוֹנִים: לֹא יָדַעְתִּי נַפְשִׁי שְׂמִתְנִי מִרְכָּבוֹת עַמִּי נָדִיב:

« *El guinat égoz yaradti lirot béibé hana'hal lirot hafar'ha haguéfèn hénétsou harimonim. Lo yada'ti nafchi samatni markébot 'ami nadiv* »

« Je suis descendue dans le verger aux noyers, pour voir les jeunes pousses de la vallée, pour voir si la vigne avait bourgeonné, si les grenades étaient en fleurs. Je ne savais pas... Le désir de mon âme m'avait poussé au beau milieu des chars de mon peuple généreux. »

*Un convive différent dit la *bérakha boré Péri ha'ets*. On répond.



Etape 10 - Amande (ou autre fruit de l'arbre)

Psaume 129

א שִׁיר הַמַּעֲלוֹת

רַבַּת צָרְרוּנִי מִנְעוּרַי יֹאמְרוּ-נָא וְיִשְׂרָאֵל:

1- *Cantique des montées*⁷⁷.

*Ils m'ont abondamment opprimé en ma jeunesse, qu'Israël le dise donc*⁷⁸ !

ב רַבַּת צָרְרוּנִי מִנְעוּרַי גַּם לֹא-יִכְלוּ לִי:

2- *Ils m'ont abondamment opprimé en ma jeunesse, mais ils n'ont pu me vaincre !*

ג עַל-גַּבִּי חָרְשׁוּ חֲרָשִׁים הֶאֱרִיכוּ לַמַּעֲנִיתָם (לְמַעֲנִיתָם):

3- *Sur mon dos, ont labouré les laboureurs; ils y ont allongé leurs sillons.*

ד יְהוָה צַדִּיק קָצַץ עֲבוֹת רְשָׁעִים:

4- *Hachém est juste ; Il a coupé les entraves des méchants.*

ה יִבְשׁוּ וַיִּסְגּוּ אָחֹר כָּל שֹׂנְאֵי צִיּוֹן:

5- *Ils sont couverts de honte, et reculent en arrière, tous ceux qui haïssent Tsione.*

ו יִהְיוּ כַחֲצִיר גִּנּוֹת שֶׁקֶדְמַת שָׁלַף יִבֶּשׁ:

6- *Ils sont comme l'herbe des toits, qui, avant même d'être arrachée, sèche*⁷⁹.

ז שְׁלֵא מִלֵּא כִפּוֹ קוֹצֵר וְחֻצְנוֹ מַעֲמָר:

7- *Il n'en emplit pas sa paume, le faucheur, ni son sein, le lieur de gerbes*⁸⁰.

ח וְלֹא אָמְרוּ הַעֲבָרִים בְּרַכַּת-יְהוָה אֲלֵיכֶם

בְּרַכְנוּ אֶתְכֶם בְּשֵׁם יְהוָה:

8- *Et les passants ne disent pas: « À vous, la bénédiction de Hachém!*

⁷⁵ Tradition notamment dans les familles de Turquie, Smyrne.

⁷⁶ Ici, le Saint béni soit-Il loue Israël.

⁷⁷ Pour la traduction « cantique des degrés » : voir Michna : *Soucca* 5, 4 et *Middot* 2, 5.

⁷⁸ « Peut bien dire Israël » (trad. R' Dufour)

⁷⁹ L'herbe qui pousse sur les toits ne dure pas (d'après Ibn 'Ezra).

⁸⁰ Tant elle s'effrite.

Nous vous bénissons au nom de Hachém! »

* Un convive différent dit la *bérakha boré Péri ha'ets*. On répond.

* Sur l'Amande : ce fruit évoque la fin de l'hiver, et son nom même évoque sa rapidité à fleurir (*shaked* signifie en hébreu, prompt, diligent). Ce fruit évoque aussi l'élection des Cohanim. L'apparition de fleurs sur le bâton (d'amandier) d'Aaron marque la confirmation de l'élection de ce dernier à la prêtrise (*Nombres 17, 33*).



Etape 11 - Fruit de l'arbre (« nouveau »)

Psaume 130

א שִׁיר הַמַּעֲלוֹת

מִמְעַמְקִים קְרָאתִיךָ יְהוָה:

1- *Cantique des montées. Des profondeurs, je crie vers toi, ô Hachém!*

ב אֲדַנִּי שְׁמָעָה בְּקוֹלִי

תְּהַיִּינָה אָזְנֶיךָ קְשׁוּבוֹת לְקוֹל תְּחִנּוּנָי:

2- *Seigneur ! Ecoute ma voix ;*

Tes oreilles seront attentives à la voix de ma supplication.

ג אִם-עֲוֹנוֹת תִּשְׁמַר-יְהוָה אֲדַנִּי מִי יַעֲמֹד:

3- *Si les torts, tu les gardais, Hachém mon Dieu, qui pourrait tenir debout ?*

ד כִּי-עַמְּךָ תִּסְלַחַהּ לְמַעַן תִּנָּרָא:

4- *Mais tu pardonnes⁸¹, afin que tu sois craint.*

ה קִנִּיתִי יְהוָה קוֹתֵה נַפְשִׁי וְלִדְבָרוֹ הוֹחֵלְתִי:

5- *J'espère Hachém, mon âme espère, et Sa parole je souhaite.*

ו נַפְשִׁי לְאֲדָנִי מִשְׁמָרִים לְבֹקֵר שְׁמָרִים לְבֹקֵר:

6- *Mon âme est orientée vers Hachém, plus encore que les sentinelles vers le matin, les sentinelles vers le matin*

ז יַחַל יִשְׂרָאֵל אֶל-יְהוָה כִּי-עַם-יְהוָה הַחֲסֵד וְהַרְבֵּה עֲמוֹ פְרוּת:

וְהוּא יַפְדֶּה אֶת-יִשְׂרָאֵל מִכָּל עֲוֹנוֹתָיו:

7- *Il attend Hachém, Israël, car la bonté est avec Hachém. Et avec Lui, il y a abondance de délivrance. Et Lui, Il rachètera Israël de tous ses torts.*

* ici, on consomme de préférence un fruit non encore consommé pendant l'année⁸².

ברוך אתה יי אלהינו מלך העולם שהחיינו וקימנו והגיענו לזמן הזה

Baroukh Ata Adona.y Eloh.énou Mélékh ha'olam chéhé'héyanou vékiymanou véhigui'anou lazman Hazé

« Loué sois-Tu Hachém, notre Dieu Roi de l'univers qui nous a fait vivre et atteindre cette époque-ci ». L'assistance répond « Amen ».

* A défaut, choisir un autre fruit (pistache par exemple).

* R' Hizkiya enseigne au nom de Rav : « L'homme aura à rendre des comptes pour tout ce que ses yeux ont vu et qu'il n'a pas mangé » (*Talmud de Jérusalem*)! Manger chaque fruit nouveau de l'année est une mitzvah, car on montre ainsi que l'on apprécie la Création divine. Tout juif doit

⁸¹ Littéralement : « Oui, avec toi est le pardon ».

⁸² Un fruit exotique que l'on n'a pas l'habitude de consommer par exemple..

donc s'efforcer d'acheter chaque fruit nouveau (même en petite quantité), afin de rendre grâce à Dieu en en mangeant, ainsi que sa famille, et en disant à cette occasion la bénédiction sur les primeurs.



Etape 12 - Caroube ou autre fruit de l'arbre

Psaume 131

א שִׁיר הַמַּעֲלוֹת לְדָוִד
יְהוָה אֱלֹהֵי לִבִּי וְלֹא-רָמַו עֵינַי
וְלֹא-הִלָּכְתִּי בְּגִדְלוֹת וּבִנְפִלְאוֹת מִמְּנִי :

1- *Cantique des montées. De David*

*Hachém! Il ne s'enorgueillit pas mon cœur, et mes yeux ne sont pas hautains ⁸³ !
Je ne me suis pas allé dans ce qui est trop grand et trop merveilleux pour moi.*

ב אִם-לֹא שָׁוִיתִי וְדוֹמַמְתִּי נִפְשִׁי
כַּנְמַל עַלֵּי אִמּוֹ כַּנְמַל עַלֵּי נַפְשִׁי :

2- *N'ai-je pas calmé et fait taire mon âme ? ⁸⁴ Comme [un nourrisson] sevré sur sa mère,
comme [un nourrisson] sevré, sur moi [est] mon âme.*

ג יַחַל יִשְׂרָאֵל אֶל-יְהוָה מִעַתָּה וְעַד-עוֹלָם :

3- *Israël, attend Hachém, dès maintenant et pour toujours !*

* Un convive différent dit la *bérakha boré Péri ha'ets*. On répond.

* On tentera de se procurer des caroubes. Le *minhag* d'Alger précise: "On n'oublie pas les caroubes". A défaut d'en disposer, on peut en parler : ce fruit, très nourrissant, est sucré et parfumé. Les gousses peuvent avoir jusqu'à 20 centimètres. On les grignote crues (gousses et graines ; noter qu'une pâte de caroubes est fabriquée en Israël).

* Le caroubier symbolise la **régularité**, car ses graines sont réputées pour leur poids constant : à l'époque biblique, le *chékel hakodesh* représentait le poids de 20 graines de caroubier). Cet arbre est très long à donner des fruits, aussi symbolise-t-il la **solidarité des générations** (avenir économique et spirituel des enfants).

* **Raconter** : la tradition du *Zohar hakadoch* est transmise depuis R' Chim'on Bar Yo'haï זצוק"ל. Poursuivi par les Romains, il a pu échapper à ses poursuivants en se cachant dans une grotte pendant 12 ans avec son fils Ele'azar זצוק"ל. Il a pu survivre et étudier miraculeusement grâce à une source jaillie dans la grotte, et un caroubier qui poussa devant la grotte.



Etape 13 - Produit de la terre : lupin ou autre

On peut également consommer melon, tomates, légumes secs (comme les pois chiches grillées, les fèves grillées ou cuites), etc.

⁸³ Littéralement: « ne s'élèvent pas » ; « mon cœur n'est pas gonflé d'orgueil, mes yeux ne sont pas altiers » (R' Z. Kahn, 1966, p. 935).

⁸⁴ Un ta'am disjonctif fort est placé sur le mot נִפְשִׁי ; nous en tenons compte pour la traduction. אִם-לֹא semble indiquer ici l'interrogation indirecte.

Psaume 132

א שִׁיר הַמַּעֲלוֹת

זְכוֹר־יְהוָה לְדָוִד אֵת כָּל־עֲוֹנוֹתָיו:

1- *Cantique des montées.*

Souviens-toi de David, Hachém, [et] de toute son humiliation !

ב אֲשֶׁר נִשְׁבַּע לַיהוָה נָדָר לְאַבְרָם יַעֲקֹב:

2- *Parce qu'il a juré à Hachém, [et] fait un vœu au meneur de Jacob :*

ג אִם־אָבָא בְּאֶהְלֵ בֵּיתִי אִם־אָעֵלָה עַל־עַרְשׂ יְצוּעֵי:

3- *« Si je viens dans la tente de ma maison, si je monte sur le matelas de ma couche.*

ד אִם־אֶתֵּן שְׁנַת לְעֵינַי לְעַפְעַפֵּי תְנוּמָה:

4- *Si je donne du sommeil à mes yeux, à mes paupières de la somnolence,*

ה עַד־אֶמְצָא מְקוֹם לַיהוָה מְשֻׁכָּנוֹת לְאַבְרָם יַעֲקֹב:

5- *avant d'avoir trouvé un lieu pour Hachém, des demeures pour le meneur de Ya'akob »⁸⁵.*

ו הִנֵּה שְׁמַעְנִיהָ בְּאֶפְרַתָּה מְצֹאנֶיהָ בְּשַׁדֵּי־יַעֲר:

6- *Voici, nous l'avons entendue [l'Arche d'alliance] à Éphrata; nous l'avons trouvée à Sdé Ya'ar [Champ-de-la-Forêt]⁸⁶.*

ז נִבְוָאָה לְמִשְׁכְּנֹתָיו נִשְׁתַּחֲוֶה לְהֵלֶם רַגְלָיו:

7- *Venons dans Ses demeures; prosternons-nous devant l'escabeau de Ses pieds.*

ח קוּמָה יְהוָה לְמַנְיַחְתָּךְ אֲתָה וְאַרְוֵן עִיךְ:

8- *Lève-toi, Hachém, pour [entrer dans] Ton repos⁸⁷, toi⁸⁸ avec l'arche de Ta force !*

ט כְּהִנְיָךְ יִלְבָּשׁוּ־צַדִּיק וְחַסִּידֶיךָ יִרְנְנוּ:

9- *Tes prêtres seront revêtus de justice, et Tes fervents⁸⁹ chantent de joie.*

י בְּעֵבוֹר דָּוִד עֲבָדְךָ אֶל־תִּשָּׁבֵב הַנִּי מִשִּׁיחֶךָ:

10- *À cause de David, ton serviteur, ne retourne pas la face de ton oint⁹⁰*

יא נִשְׁבַּע־יְהוָה, לְדָוִד אֱמֶת-- לֹא־יָשׁוּב מִמְּנָה:

מִפְרֵי בִטְנֶךָ-- אֲשִׁית. לְכֶסֶף־לְךָ.

11- *Hachém a juré pour David [la] vérité, il n'en reviendra pas :*

« J'établirai sur ton trône le fruit de ton ventre ».

יב אִם־יִשְׁמְרוּ בְּנֵיךָ וּבְרִיתִי וְעַד־תִּי זֹו אֶלְמַדְרָם

גַּם־בְּנֵיהֶם עַד־יַעֲר יִשְׁבוּ לְכֶסֶף־לְךָ:

12- *Si tes fils gardent mon alliance et mon témoignage que je leur enseigne, alors, leurs fils aussi, à perpétuité, [ils] siégeront sur ton trône.*

⁸⁵ Les versets 1 à 5 font référence à David espérant que Dieu se rappellera ses efforts pour trouver un site convenable destiné à la construction du Temple (selon מצודת 717 Métsoudat David et Radak ז"ל)

⁸⁶ בְּאֶפְרַתָּה Il s'agit de Betléhem aussi appelée Efrath et cela fait allusion à David qui y est né (R' Moché ben Gikatilia ז"ל); בְּשַׁדֵּי־יַעֲר - dans les limites des terres de Benyamine (Rachi).

⁸⁷ Vers le lieu de ton séjour permanent, contrairement aux différents lieux où a pu séjourner le Tabernacle (d'après Radak).

⁸⁸ Allusion aux nuées qui sont apparues lors de l'inauguration du Temple, après que l'Arche fut apportée dans le Saint des Saints (Radak).

⁸⁹ Hassids, dévots.

⁹⁰ Salomon lorsqu'il viendra placer l'Arche dans le Temple (Rachi). Ces versets seront également récités par Salomon en conclusion de sa prière (Radak ז"ל).

יג כִּי־בָחַר יְהוָה בְּצִיּוֹן אֲנִיָּה לְמוֹשָׁב לּוֹ:

13- Car Hachém a choisi Tsione ; il l'a désirée pour y habiter.

יד זֹאת־מְנוּחָתִי עַד־עַד פֶּה־אֲשִׁיב כִּי אוֹתִיָּהּ:

14- « Voici Mon repos à jamais, J'habiterai là, car Je l'ai désiré.

טו צִדְדָהּ בָּרַךְ אֲבָרָךְ אֲבִיוֹנֶיהָ אֲשַׁבֵּעַ לָחֶם:

15- Sa nourriture, Je la bénirai, ses pauvres, Je les rassasierai de pain.

טז וְכַהֲנִיָּהּ אֲלַבֵּשׁ יֵשַׁע וְחַסִּידֶיהָ רַגְלָן יִרְנְנוּ:

16- Et ses Cohanim, Je les revêtirai de salut ; ses fervents chantent de joie.

יז שָׁם אֲצַמִּיחַ קַרְן לְדָוִד עֲרַכְתִּי יָר לְמִשְׁחִי:

17- Là, Je ferai germer une corne pour David; J'arrangerai une lampe pour Mon oint.

יח אֲוִיבִיו אֲלַבֵּשׁ בְּשֵׁת וְעַלְיוֹ יֵצֵיץ נִזְרוֹ:

18- Je revêtirai de honte ses ennemis. Et sur lui bourgeonnera son diadème »

Le chef de famille prend un fruit de la terre dans la main droite, et dit :

ברוך אתה יי אלהינו מלך העולם בורא פרי האדמה

Baroukh Ata Adona.y Eloh. énou Mélékh ha'olam boré péri haadama -

« Loué sois-Tu Hachém, notre Dieu Roi de l'univers qui crée le fruit de la terre »

On distribue les autres fruits de la terre disponibles aux convives qui n'ont pas encore récité la *Bérakha haadama*. Successivement, des convives disent la *bérakha boré Péri péri haadama*. On répond.



Etape 14 – Bière

La bière symbolise l'orge citée parmi les sept espèces (boisson parfumée par des fleurs de houblon mais provenant de la fermentation de l'orge).

Psaume 133

א שִׁיר הַמַּעֲלוֹת לְדָוִד

הֲנֵה מְדֵ־טוֹב וּמֵ־נָעִים שְׁבֶ־ת אַחִים גַּם־יַחַד:

1- Cantique des montées. De David.

Voici! Qu'il est bon et agréable, quand les frères demeurent ensemble !

ב כִּשְׁמֵן הַטּוֹב | עַל־הָרֹאשׁ

יָרֵד | עַל־הַזָּקָן וְקַו־אֶהְרֹן

שִׁירֵד | עַל־פִּי מְדוּחִיו:

2- [C'est alors] comme de la bonne huile [versée] sur la tête,

[qui] descend sur la barbe la barbe d'Aharon, sur le bord, de son habit

ג כָּטַל־חֶרְמוֹן שִׁירֵד־עַל־הַרְהִי צִיּוֹן

כִּי שָׁם | צִוְהָ יְהוָה אֶת־הַבְּרָכָה

חַיִּים עַד־הָעוֹלָם:

3- [C'est alors] comme la rosée du Hermon descend sur les monts de Tsione.
Car là, Hachém ordonne la bénédiction, la vie, pour toujours.

- * Les avis sont partagés sur la bérahka *chéhakol* avant la consommation de la bière pendant le séder de Tou biChevat. Il convient de prendre l'avis d'une autorité rabbinique selon sa coutume.
- Certains n'amènent cette boisson qu'à l'étape 14 pour pouvoir bénir sur la bière. Lorsque l'on fait une bénédiction sur le vin, cela inclut les autres boissons et exempte toutes ces dernières « aussi bien pendant le repas qu'à d'autres moments... Mais il faut que les autres boissons soient devant soi... »⁹¹. Le R' Zecharia. Zermati שליט"א a statué que l'on dit la bérahka *chéhakol* sur la bière à ce stade du séder, car : « à *Tou Bichevat*, on mange pour bénir »⁹².
 - Certains considèrent que la bière est tout de même acquittée par la *bérahka* dite sur le vin (on sait bien que sa consommation fait partie du séder).
 - Le Rav Z. Zermati שליט"א précise qu'il est possible de prononcer *chéhakol* sur la bière en accord avec tous les décisionnaires, si on prend la précaution d'apporter la bière sur la table après avoir prononcé la bénédiction sur le vin (ou de choisir un vin sucré ; ou de laisser celui qui conduit le Séder boire le vin avec bénédiction sans en goûter soi-même ; ou de ne goûter qu'une petite quantité de vin sans "en remplir sa bouche" (מלא לוגמיו) afin de profiter de la *bérahka* entendue sur le vin, et de pouvoir ne pas être exempté de la bénédiction de *chéhakol* sur la bière.

BENEDICTION

* Un convive lève le verre de bière (tenu dans la main droite). Il dit :

ברוך אתה יי אלהינו מלך העולם שהכל נהיה בדברו

Baroukh Ata Adona.y Eloh.énou Mélékh ha'olam chéhakol, niheyah bidbaro

« Loué sois-Tu Hachém, notre Dieu Roi de l'univers qui crée tout par Sa parole ». On répond.

D'autres convives peuvent dire cette bénédiction pour des jus de fruits⁹³, de l'eau de vie⁹⁴, des champignons⁹⁵, bonbons, etc.



Etape 15 - Parfum de fruits

Psaume 134

א שִׁיר הַמַּעֲלוֹת

הַנְּהַי | בְּרַכּוּ אֶת־יְהוָה כָּל־עַבְדֵי יְהוָה
הַעֹמְדִים בְּבֵית־יְהוָה בַּלַּיְלוֹת:

1- *Cantique des montées.*

*Voici ! Bénissez Hachém, [vous] tous, serviteurs de Hachém.
Debout dans la maison de Hachém pendant les nuits !*

ב שְׂאוּ יְדֵיכֶם קֹדֶשׁ וּבְרַכּוּ אֶת־יְהוָה:

2- *Élevez vos mains en sainteté et bénissez Hachém!*

ג יְבָרַכְךָ יְהוָה מִצִּיּוֹן עֹשֶׂה שָׁמַיִם וָאָרֶץ:

3- *Hachém te bénit de Tsione, [Lui] qui a fait les cieux et la terre ».*

⁹¹ R' Yossef 'Hayim זצ"ל, *Ben Ich 'Haï Halakhot, Bamidbar première année*, 1989, p. 46.

⁹² R' Z. Zermati *Torat émet*, et sources halakhiques : www.toratemet.net, janv. 2008.

⁹³ On dit *Chéhakol* sur tous les jus de fruits, sauf le jus de raisin et l'huile d'olive. Il n'y a pas de différence entre du jus additionné d'eau et du jus naturel pur. (*Yalkout yossef*, vol. 10, pp. 14-15).

⁹⁴ Certaines eaux-de-vie peuvent ne pas provenir à 100 % de la distillation du fruit indiqué (coupage avec de l'alcool de vin non *kacher*, meilleur marché).

⁹⁵ Le champignon n'est pas considéré comme venant directement de la terre.

On a aussi la coutume de prononcer une **Bérakha sur le parfum d'un fruit** aromatique⁹⁶ (citron ou l'Etrog). L'odorat constitue la sensation la plus immatérielle de tous les sens. Choisir un fruit non encore consommé pendant ce séder comme le citron, l'orange, la mandarine⁹⁷. Le tenir dans la main droite:

ברוך אתה יי אלהינו מלך העולם הנותן ריח טוב בפירות.

Baroukh Ata Adona.y Eloh.énou Mélékh ha'olam hanotène réa'h tov bapérot

« Loué sois-Tu *Hachém*, notre Dieu Roi de l'univers qui donne une bonne odeur aux fruits » -
Les convives répondent.

* « On n'a pas le droit de jouir d'une bonne odeur sans réciter de bénédiction auparavant... »⁹⁸.

* **Ordre** des bénédictions sur les parfums: **bois**⁹⁹; **fruits**; **herbes**; **mélanges** ou **toutes espèces**. Avec la bénédiction « *boré miné béssamim* » (sur n'importe quelle espèce) on se rend quitte pour les autres types de parfums. Si l'on souhaite prononcer plusieurs bénédictions sur les parfums, il faudra donc terminer la série sur les parfums avec « *boré miné béssamim* ».



CLÔTURE DU SEDER

Bénédiction *Mé'ein chaloch* - ברכת מעין שלוש

• On termine le séder par les bénédictions d'usage après avoir consommé les quantités requises¹⁰⁰ de vin, de pâtisserie, de l'un des fruits suivants (raisins, grenades, figues, olives, dattes)¹⁰¹. *Mé'ein chaloch* est un résumé de la *birkat hamazone*.

• Pour les autres aliments, pour des boissons (autres que le vin ou jus de raisin), et pour des fruits autres que: raisins, grenades, figues, olives, dattes, on ajoute :

ברוך אתה יי אלהינו מלך העולם בורא נפשות רבות וחסרונן על כל מה
שבראת, להחיות בהם נפש כל חי. ברוך חי העולמים.

⁹⁶ L'introduction de bénédictions sur les parfums dans le séder de *Tou BiChevat* est conformée R' Moché Hagiz ז"ל (fin du 16^{ème} siècle, début du 17^{ème}) qui, avait la coutume de consommer 15 fruits répartis en trois groupes de cinq, après quoi, il sentait un cédrat.

⁹⁷ Divergences sur l'opportunité de dire la *bérakha* si le fruit est destiné à être consommé. Voir: usages maghrébins (R' Baroukh Tolédano ז"ל, *kitsour Choul'han 'aroukh hachalem*, 104, 10); usages de la *halakha* irakienne (*Ben Ich 'Haï halakhoth, Dévarim 1^{ère} année*, 1989, pp. 55-56). Consulter un Rav.

⁹⁸ *Ben Ich 'Haï halakhoth, Dévarim première année*, 1989, p. 50.

⁹⁹ R' A. Abraham précise : « Selon certains, il faut réciter en premier lieu la bénédiction sur le **bois**, car elle est plus spécifique. La bénédiction *hanoten réa'h*... est plus générique étant donné que les **fruits** de la terre ont également une odeur agréable ». En dehors de cette exception, les sépharades suivent le même ordre que les achkénazim « Si l'on a devant soi un fruit odorant, du bois aromatique, des herbes aromatiques, et toutes sortes de parfums, on dira pour chaque catégorie la bénédiction appropriée et l'on commencera par la bénédiction pour le fruit, puis on récitera celle pour le bois, ensuite celle pour les **herbes** aromatiques et enfin celle pour **toutes sortes** de parfums » R' Ch. Ganzfried ז"ל, p. 282-283, 1998 (mis en gras par nos soins).

¹⁰⁰ Pour un *kazayit* de pain, on doit dire *birkat hamazone* ; pour un *kazayit* de *mézonot*, on doit dire *me'ein chaloch*. Les mesures de la Torah s'évaluent selon le poids du *dirhem* qui vaut environ 3,199 gr. Donc : *Kazayith* (olive d'un volume correspondant aux deux tiers d'un œuf moyen) = 28,8 gr. (ou 17.3 gr.). « Ces mesures... nous ont été transmises de génération en génération. On ne doit pas trop se fier aux mesures en œufs » (*Yalkout Yossef*, T. 9, pp. 176-177).

¹⁰¹ Par exemple, dans le Sidour *Pata'h Eliyahou*, Colbo, 11^{ème} édition, Paris, 1991, pp. 382-383.

Baroukh atah H', éloh.énou mélèkh a'olam, boré néfachot rabot vé'hesronan 'al col ma chébarata, léha'hayot bahém néfèch col 'hay. Baroukh 'hay a'olamim »

SOUHAITS - Avant de se séparer, on formulera de bons souhaits sur l'abondance des récoltes, la bénédiction, la vie, la paix, ainsi que quelques souhaits traditionnels sur Jérusalem et la venue du Messie. Que le Saint Béni-soit-Il nous permette de célébrer en bonne santé le séder de *Tou Bichva* de l'année prochaine. Amen !

* POUR LA BÉNEDICTION ET L'ABONDANCE – « Que ce soit Ta volonté, *Hachém* notre Dieu et Dieu de nos ancêtres, que par la vertu de ces fruits que nous avons consommés et sur lesquels nous avons prononcé la bénédiction, les arbres se chargent d'une profusion de fruits, qu'ils grandissent et fructifient du début de l'année à sa fin, pour le bonheur, la bénédiction, la vie et la paix »¹⁰². « Que l'année soit pleine de bénédictions et de fruits (*léchana tova ouvérakha péri outénouva*)! »¹⁰³.

* ATTACHEMENT A JERUSALEM ET A LA TERRE SAINTE - Comme c'est le cas depuis près de deux mille ans, on se souviendra de l'attachement matériel à la Terre d'Israël et à Jérusalem. La célébration de *Tou BiChevat* est une joie, et nous nous souvenons toujours de Jérusalem au sommet de toutes nos joies (aucune joie ne peut être parfaite tant que la Présence divine ne réside pas à Jérusalem). « Ce jour, précurseur du printemps, symbolise la renaissance d'Israël comparé à l'arbre des champs, dans la terre de ses ancêtres, vers laquelle les juifs de la Diaspora tournent leurs pensées »¹⁰⁴. Aussi dira-t-on ensemble avec ferveur : « l'année prochaine à Jérusalem reconstruite » « *Léchana habaha b'yérouchalaïm habénouyah* »

* ATTENTE DU MESSIE - « Que cette année apporte la paix à Israël et au monde entier ! » « Que le Prophète Eliyahou vienne annoncer la venue du Messie, bientôt et de nos jours ». *Amen*.

KADDICHE - S'il y a dix hommes présents on dit le *kaddich 'al Israël*.

BÉNÉDICTION DE L'ASSEMBLÉE - Si le séder est un séder communautaire, le rabbin (ou un Cohen) bénit le *kahal*. On a l'usage de bénir aussi les familles ayant offert la séouda¹⁰⁵, le cas échéant.

TSÉDAKA — Les collectes seront plus particulièrement destinées, lors de ce jour, aux institutions plantant des arbres en Israël, à des écoles et institutions de Torah. Lorsque *Tou BiChevat* tombe un *Chabbat* le don sera fait avant ou après ce jour.

CHANTS - La fête se termine par des chants et des poèmes chantés. On commence par le *piyout Bar Yo'hai* (*Sidour Pata'h Eliyahou* bilingue, 1997, pp. 185-186) ; on continue notamment par : *Chalom lében dodî; Nagila alélouyah; Yédid Néfèch; Habibi...*

Etude finale

La cérémonie est terminée... Mais il est de tradition de prolonger l'étude après le séder collectif (au *Beth hamidrach* ou à la maison). « Certains ont l'habitude d'organiser une soirée d'étude le soir de *Tou BiChevat* » (*Yalkout Yossef*, vol. 7, pp. 90-91). On étudie *michnayot* et *halakhot* sur les lois, des textes du Tanakh¹⁰⁶ ou du Zohar sur les thèmes de la fête.

¹⁰² D'après le *Péri 'Ets hadar*.

¹⁰³ D'après le *Péri 'Ets hadar*.

¹⁰⁴ R' Abraham M. Hassan, pp. 281-283.

¹⁰⁵ *Minhag* d'Alger, rappelé dans *Le livre de nos coutumes* (Darmon, 1995).

¹⁰⁶ Des thèmes de *drachot* sont proposés dans le livre d'étude פתח יקר (pages 227-264, édition 2009).

Références

Les nécessités éditoriales imposent de ne citer que quelques titres. Voir : livre d'étude פתח תורה.

- ABRAHAM Abraham, R' (1998), *Yossef Da'at* - précisions sur la *halakha* des séfaradim, notes dans : GANZFRIED R' Chélo, *Abrégé du Choul'hane 'aroukh*, Colbo, 2^{ème} éd.
- A.C.I.P.(1994), *Guide des demi fêtes : Hanouka. Tou-BiChevat. Quatre sections. Pourim*, Consistoire de Paris, 32 p. ;
- A.C.I.P. (2001) *Document sur Tou BiChevat*, A.C.I.P. (2003) « Séder de *Tou BiChevat* »
- BAKIS Hillel (2009), פתח תורה Katamar Yifra'h – *Etudes et Haggadah pour Tou BiChevat. Coutume sépharade*, Hotsaat Bakish, Montpellier, janv. , XIV-282 pages (édition augmentée. 2^{ème} ed. 2006/2766 édition augmentée et refondue, IX-268 pages ; 1^{ère} ed. 2004/5764, IX-184 p.)
- BAKISH Ichaya, R' (1992), קטעים - *Fragments*, [d'une œuvre manuscrite, v. 1600] Hotsaat Bakish, impr. Kiryat Ata, Israël, 132 p.
- BERGMAN Joshua, R' (2000) “*Tu B'shvat Seder. A Mystical Seder*”, The Diaspora Yeshiva Jerusalem.
- BUXBAUM Yitzhak (2000), *A person is like a tree*, Jason Aronson Inc, Northvale, New Jersey/ Jerusalem, 275 pages
- CHOURAQUI André (1974-1989), *La Bible*, Desclée de Brouwer, 2431 p.
- COHEN-ARAZI Refaël, R' (1988), « Tou-BiChevat », *Kountrass*, n° 8, pp. p. 43 .
- A.C.I.P., Consistoire de Paris (1994), *Guide des demi fêtes....* Paris, 32 p. ; A.C.I.P. (2001) *Document sur Tou BiChevat* ; A.C.I.P. (2003) « Séder de *Tou BiChevat* »
- DARMON Simon (1995), *Le livre de nos coutumes.... Selon le Séfer minhaguénou zé hachoul'han hé'hadach* de R' E.Guez (Alger). Jérusalem, 543 p.
- DUFOUR (ou DIPOUR) Yéhoshua RaHamim, R' (2003), *site Modia*.
- ELIYAHOU Mordekhaï, R' (5765/2005), *halakhot létoubichevat*, (hébreu).
- GANZFRIED Chélo, R' (1998), *Abrégé du Choul'hane 'aroukh*, Ed. Colbo, 2^{ème} éd.
- H'EMDAT YAMIM, Ba'al (1731), פרי עין הדרר *Sefer Péri 'Etz Hadar we-Hù Seder Tù-biShevath se-nohagou bô Rabim Yirey ha-Sem we-Hoshvey Shemo* – Editions: Salonique (1753) ; Livourne (1791) ; Alger (1894), etc. Edition récente *Péri 'ets hadar*, Ashkelon, 96 pages.
- HACHOEN SHAPIRA Aryeh Leib, R' (2001), “*Tu BeShevat – A Tikkun for Eating the Eitz HaDaas*”
- HASSAN Abraham M., R' (1989), *Choul'hane aroukh de Rabbi Yossef Caro* ל'זר, Jérusalem
- 'HAYIM Yossef, R' (1898; trad. fr. 1988-1993), *Qitsour Choul'han 'Aroukh sépharade. Ben Ich 'Hai Halakhot*, (10 volumes) 1^{ère} et 2^{ème} années; français et hébreu, Gallia, Jérusalem
- KAHN Zadok (1899), *Bible du Rabbinat français* – Colbo, Paris. 1966, 1221 p.
- MEKHON MAMRE מכוני ממרא - édition en ligne du *Tanakh*, de la *Michna*, de la *Tossefta*, du *Talmoud Babli*, du *Talmoud Yérouchalmi* et du *Michné torah*. <http://www.mechon-mamre.org>
- MUNK Elie, R' (1976), *La voix de la Torah, Commentaire du Pentateuque* (en 5 tomes)
- OUZIEL Chemouel (1989), « La célébration de *Tou BiChevat* (Le nouvel an des arbres) », *Kountrass*, n° 14, janv-fév. pp. 47-53
- ROSENBERG A. J., R' (1991), *Psalms. A new English Translation*. The Judaica Press Inc., New York, Trois volumes : 550 pages hébreu face à 550 p. en anglais ; appendix.
- YITS'HAK 'Akkiba Arié, R' (1991), *Sdé ya'ar. Tou biChevat*. Suivi de : *Peri ha'Ets* (36 p.); *Peri 'ets hadar* (101 p.); et de *Kountress Pita'h haSémadar* ל'זר (26 p.). 2^{ème} éd. 5753/1992-1993, Jérusalem
- YOSSEF Yts'hak, R' (1995-2002), *Yalqout yossef. Choul'han 'aroukh sefarade selon Maran Beith Yossef R' Yossef Qaro* ל'זר. Edition Gallia, Jérusalem. 21 volumes (éd. bilingue français/hébreu). – voir aussi : YOSSEF 'Ovadia, R' (2007), *halakhot* sur les lois agricoles.